

**SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE**



Lise Payette

**La remontée du PQ est artificielle**

♦ La remontée du PQ annoncée par les sondages des derniers jours est pour le moment artificielle. La course à la direction de ce parti pourrait toutefois transformer en gains réels la vague qui traverse le Québec depuis une semaine, surtout si la rentrée de Mme Lise Payette, espérée par plusieurs «johnsoniens» se concrétisait. Le gouvernement Bourassa devra passer à l'action pour reprendre le contrôle de la vie politique qui lui a échappé depuis le 1er novembre.

Page B-4

J.-JACQUES SAMSON



**L'AUTOMOBILE**



Le Soleil, Gilles Frichette

**Elle tourne en grand la Prelude!**

♦ Une Prelude aux roues arrière directionnelles, ça tourne en grand! « Il faut l'essayer pour le croire », de dire notre chroniqueur. Même si les roues arrière s'orientent de cinq degrés seulement, donc très peu, la Prelude Si 4WS vire comme pas une... Mais c'est une option qui coûte cher.

Voir cahier C

ROBERT FLEURY



**BOUCHARD**

**A bas le Barreau...**

♦ Stocane-les-toasts ne produit pas tout à fait le même genre d'avocats que les petits bungalows chics de Sillery. Richard Marois a toujours la bagarre aussi prompt.

Page B-1

ALAIN BOUCHARD



**LE SOMMAIRE**

- Arts.....B-5 à B-8
- Automobile.....Cahier C
- Crayons de soleil.....C-6
- Décès.....C-13
- Economie.....A-10 et A-11
- Editorial.....B-4
- Horoscope.....C-11
- Monde.....B-3
- Mots croisés.....C-8
- Où aller à Québec.....B-6

**LA METEO**

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 2 à 4. Demain: ennuagement.

Détails, page C-7

**Peter ratera deux matches**

♦ La blessure au dos du capitaine Peter Stastny inquiète à ce point André Savard que l'entraîneur-chef des Nordiques a finalement décidé hier en fin de journée de retirer le 26 de l'alignement pour les matchs de mercredi à Edmonton et de jeudi à Calgary. De plus, Savard envisage sérieusement la possibilité de retourner Peter à Québec afin qu'il y subisse un examen approfondi de ses malaises dorsaux. La décision finale doit cependant se prendre aujourd'hui.

Page S-2



**Un DC-9 s'écrase: 19 morts**

♦ Un DC-9 de la Continental Airways s'est écrasé au décollage et s'est brisé en plusieurs morceaux, hier, à Denver, au Colorado. Il y aurait au moins 19 morts et 54 blessés.

Page B-3

**LE SOLEIL**

LUNDI 16 NOVEMBRE 1987  
QUÉBEC, 91e année, no 316

54 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$  
35¢

Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢



**Élections scolaires**

**L'intérêt des gens a doublé**

♦ La réforme du mode de scrutin dans le monde scolaire aura eu des résultats spectaculaires. Plus de 25 pour 100 des électeurs se sont en effet rendus aux urnes dans l'ensemble du Québec, hier, alors qu'auparavant, le taux de participation ne dépassait guère les 10 pour 100.

par Richard HENAUULT

Bien que les administrations scolaires n'aient pas été en mesure de fournir de chiffre précis quant au pourcentage des électeurs qui se sont rendus aux urnes, il apparaissait évident, en fin de soirée, hier, qu'environ plus du quart de ceux-ci avaient exercé leur droit de vote.

C'est probablement dans les grandes villes que le taux de participation a été le moins élevé. A la Commission des écoles catholiques de Montréal, on parlait de 12 pour 100 tandis qu'à Québec et en banlieue, le taux se situerait quand même tout près des 20 pour 100. A la Commission des écoles catholiques de Québec, il a été inférieur à 10 pour 100. La région qui aurait connu la plus forte participation serait la Gaspésie avec un taux d'environ 40 pour 100.

Dans plusieurs quartiers ou même commissions scolaires, on a enregistré des taux approchant ou dépassant les 50 pour 100.

Lire A-2, Elections...

Autres détails, page A-2



Une électrice de la région de Québec déposant son bulletin de vote, hier, lors des élections scolaires.

**SONDAGE GALLUP**

**Le libre-échange**

**La grande majorité des Canadiens s'y opposent**

♦ Le premier sondage réalisé depuis la signature d'un accord de principe sur le libre-échange avec les Etats-Unis indique que la grande majorité des Canadiens s'opposent à cet accord, soit une proportion de 42 pour 100 contre 29 pour 100 qui y sont favorables.

par Hélène BARIL

Il s'agit d'un renversement complet de la tendance observée lors de la dernière enquête Gallup, en septembre, alors que 42 pour 100 des répondants s'étaient dits pour le libre-échange et 35 pour 100 contre.

Mais quatre Canadiens sur cinq interrogés en octobre estiment qu'ils ne connaissent pas suffisamment la question pour pouvoir se prononcer, ce qui a une importance capitale dans les résultats obtenus.

Ainsi, parmi ceux qui se disent bien au fait de la question, la majorité (54 pour 100) croient que la libéralisation des échanges est une bonne chose pour le Canada, alors que 38 pour 100 estiment le contraire et que 8 pour 100 ne savent pas.

C'est en Ontario que les gens se disent le mieux renseignés (21 pour 100) tandis que la

proportion tombe à 16 pour 100 dans les provinces maritimes.

Chez les moins bien informés, les Canadiens sont plus nombreux à s'opposer au libre-échange, soit 43 pour 100 contre 23 pour 100.

Dans l'ensemble, les Canadiens s'inquiètent du fait que l'accord pourrait limiter l'indépendance du Canada. À la question: «Certains disent que cet accord pourrait enfreindre le pouvoir qu'a le Canada d'agir comme un pays indépendant, jusqu'à quel point vous en souciez-vous?», 58 pour 100 des Canadiens se disent plutôt et très inquiets.

Chez les mieux informés, cette proportion tombe à 45 pour 100 tandis la majorité d'entre eux (55 pour 100) ne s'en inquiètent pas.

Ceux qui sont favorables au libre-échange se retrouvent surtout en Colombie-Britannique (44 pour 100). Ceux qui s'y opposent viennent surtout de l'Ontario (54 pour 100) où le début de la campagne d'opposition au libre-échange menée par le premier ministre David Peterson a coïncidé avec la période de sondage.

La position des Canadiens sur la libéralisation des échanges est aussi fondée sur des motifs partisans: parmi ceux qui sont pour, 52 pour 100 appuient le parti conservateur tandis

Lire A-2, Libre-échange...

**PLAISIRS DU SKI!**



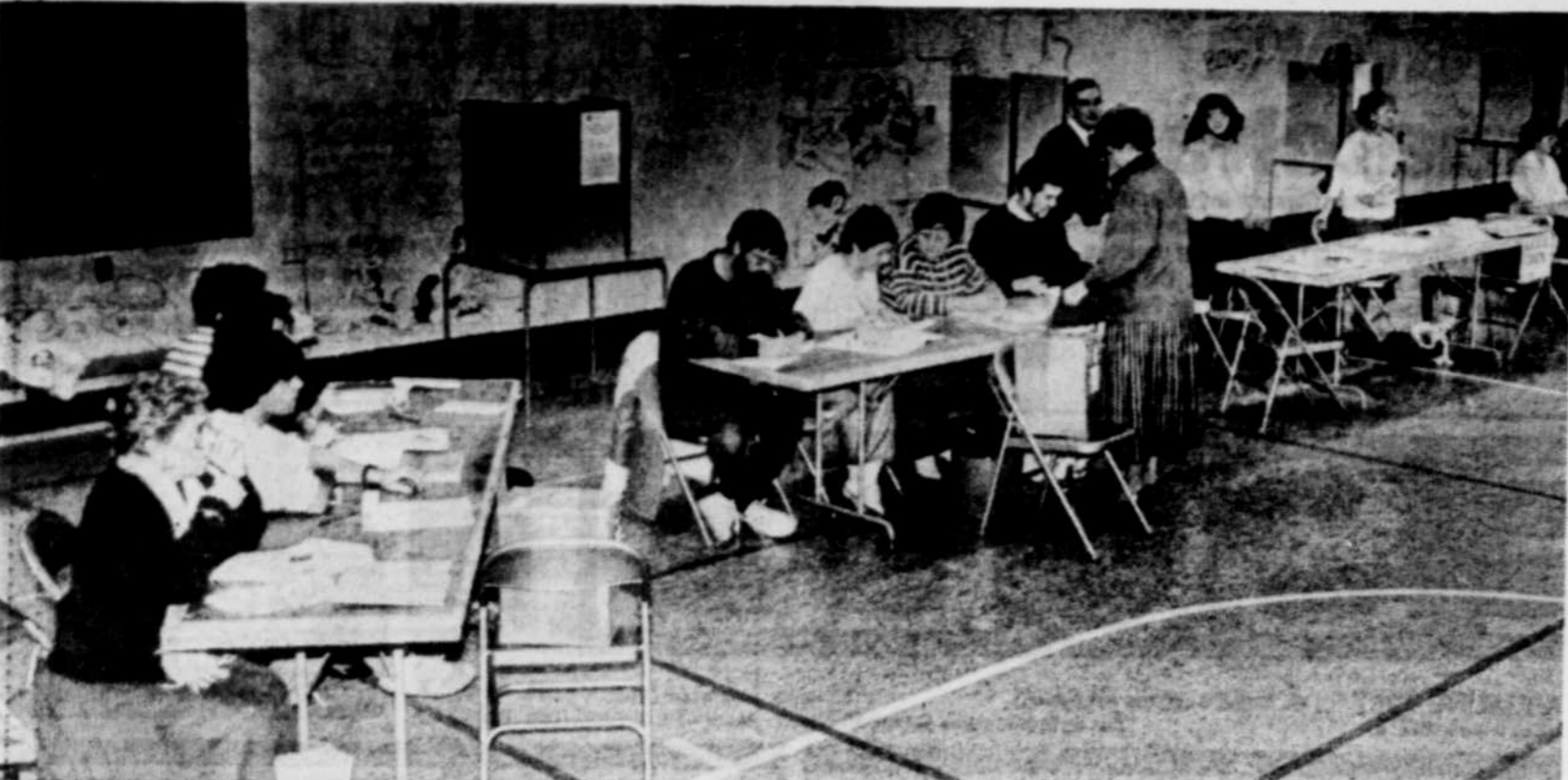
Depuis quelques jours, les Québécois skieurs vivent dans un autre monde que leurs concitoyens. Celui de la neige. Des descentes en ski. De la piqure du vent vif sur les pommettes. Le monde des discussions animées et sans conséquences de l'après-ski entre amis. Ça a commencé la semaine dernière à Mont-Sainte-Anne, ce week-end à Stoneham. A cet endroit, le premier rendez-vous avec les plaisirs d'un hiver de ski alpin était offert gratuitement. Ce qui en a amené plusieurs à tâter de la

chose pour la première fois... avec un succès et un bonheur inégal, peut-on constater sur ces images de notre photographe André Pichette. Les mauvaises langues annoncent de la pluie d'ici le début de décembre? Mais la plupart des mauvaises langues ne font pas de ski...

**L'UN aimerait recruter les frères Johnson et J.-F. Bertrand**

♦ L'Union nationale souhaite que les trois fils des anciens premiers ministres unionistes, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, rentrent dans le giron de l'UN. Hier, lors d'une assemblée générale de ce parti, à Québec, M. Jean-Guy Pélouquin a affirmé que Pierre Marc Johnson devrait être «contacté sérieusement» maintenant que ses services sont disponibles. «De plus, des contacts sérieux doivent aussi être établis avec son frère Daniel et le «morning man» Jean-François Bertrand», a dit M. Pélouquin.

Page A-3



Le Soleil, Gilles Latour

### Il n'y avait pas affluence

Dans l'agglomération urbaine de Québec, c'est à la Commission scolaire Montcalm que les électeurs se sont rendus le plus nombreux pour choisir leurs commissaires d'écoles. Là et ailleurs, dans les bureaux de scrutin, on ne peut pas dire que les files d'attente étaient longues.

## Victoire du Mouvement scolaire confessionnel à Montréal

MONTRÉAL (PC) - Le Mouvement scolaire confessionnel (MSC) a été reporté au pouvoir à la Commission des écoles catholiques de Montréal, hier soir, mais ses opposants du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) ont fait élire quatre de leurs candidats et ont failli battre dans son quartier le président sortant de la commission, M. Michel Pallascio.

Seulement 12,36 pour 100 des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote à la CECM, soit à peine plus que les 11,8 pour 100 qui l'avaient fait en 1983. Le Mouvement scolaire confessionnel a fait élire 13 de ses candidats, contre quatre pour le Mouvement pour une école

moderne et ouverte et deux indépendants.

Le président sortant de la CECM, M. Pallascio, a été élu de justesse dans le quartier 6, l'emportant par seulement 47 voix sur son jeune adversaire de 28 ans, Richard Cordeau (1548 votes contre 1501). Le MEMO a déjà fait savoir qu'il allait exiger une révision judiciaire.

Quatre commissaires sortants ont été défaits dans leur quartier, tous par des candidats du MEMO.

Le président de la CECM, M. Pallascio, a qualifié la victoire du Mouvement scolaire confessionnel de «bonne victoire obtenue d'arrache-pied».

### Absentéisme et indifférence

Même si elle se réjouissait de l'é-

lection d'une poignée de candidats du MEMO à la CECM, la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Mme Lorraine Page, a déploré, hier, l'abstentionnisme et l'indifférence qui sont, selon elles, les véritables gagnants du scrutin scolaire.

Le faible taux de participation aux élections rend les résultats «presque illégitimes», affirme Mme Page dans un communiqué.

L'Alliance juge que la désuétude des lois et le «manque flagrant de démocratie électorale sur la scène scolaire» ont permis à une minorité de garder son contrôle sur la plus importante commission scolaire de Québec, et à l'éloigner des besoins de la population.

L'Alliance juge qu'il s'agit là d'un «anachronisme invraisemblable», à 13 ans de l'an 2000.

Dans les autres commissions scolaires de l'île de Montréal, la participation était en général plus faible que lors des élections de 1983. A la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, les quatre candidats qui tentaient de devenir les premiers commissaires francophones de cette commission scolaire ont été battus. Il n'y aura donc pas de commissaire francophone au conseil de la CEPGM pour les trois prochaines années, même si 25 pour 100 des élèves fréquentent les écoles françaises. À la CEPGM, seulement 7,25 pour 100 des électeurs se sont rendus aux urnes.

## Le nombre d'élèves importe moins dans les provinces anglophones

MONTRÉAL (PC) - Alors que la Constitution canadienne exige des membres de la minorité qu'ils soient en «nombre suffisant» pour recevoir l'enseignement en français, plusieurs provinces anglophones ont des écoles anglaises qui comptent un nombre dérisoire d'élèves.

C'est le «scandale national» que la Commission nationale des parents francophones CNPF vient de découvrir et de dénoncer très haut au cours de son colloque tenu en fin de semaine à Montréal. Cet organisme regroupe les comités de parents des écoles françaises de tout le Canada y compris du Québec.

Ainsi, la Colombie-Britannique compte 52 écoles primaires et 12 écoles secondaires anglaises de moins de 30 élèves.

En Alberta, la CNPF a dénombré 155 écoles anglaises de 30 élèves ou moins. «La majorité se donne dans les villes de Calgary et d'Edmonton, 42 écoles de moins de 100 élèves tout en refusant à la minorité l'accès à la des écoles françaises».

La Saskatchewan compte une trentaine de commissions scolaires anglaises qui n'ont qu'une seule école et même trois qui n'en ont aucune.

Au Manitoba, une commission scolaire regroupant les 5,000 écoles francophones viendrait au 14e rang et l'on pourrait compter 34 commissions scolaires anglophones comptant moins d'élèves.

En Nouvelle-Écosse, la CNPF a recensé 14 écoles anglaises avec moins de 30 élèves.

«Ce scandale national, explique la CNPF vient du fait qu'on laisse à la majorité le privilège de définir ce fameux nombre qui le justifie. Il est évident que d'un bout à l'autre du pays la majorité n'hésite pas à exiger un nombre plus élevé pour la minorité qu'elle ne l'exige d'elle-même: la majorité possède des écoles avec 1, 2, 3 étudiants, tout en insistant qu'il en faut 10, 15, 20 et même plus pour former une classe pour la minorité. Il est là, le scandale national».

En s'appuyant sur les données du recensement de 1986, la CNPF a par ailleurs constaté que, sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, l'immense majorité des enfants de langue maternelle française ne fréquentent pas une école française définie comme une école destinée à la minorité elle-même et qui «dans toute ses activités, son ambiance, présente un encadrement totalement francophone».

À Terre-Neuve, 9 pour 100 seulement s'y trouvent, 3 pour 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, 24 pour 100 en Nouvelle-Écosse, 32 pour 100 au Manitoba, 6 pour 100 en Saskatchewan, 3 pour 100 en Alberta, 4 pour 100 en Colombie-Britannique. La situation est renversée en Ontario où 82 pour 100 des francophones étudient à l'école française et 94 pour 100 au Nouveau-Brunswick.

En 1986, la CNPF a recensé dans les neuf provinces anglaises 497 écoles homogènes et 92 écoles bilingues.

Le président de l'organisme, M. Raymond Poirier du Manitoba, a par ailleurs déclaré que la CNPF entend revendiquer cette année des budgets de la part du gouvernement d'at afin de pouvoir se doter de véritables moyens d'action. Pour l'heure, la CNPF n'a pas de secrétariat permanent.

L'organisme réclame que le Secrétariat d'État lui consacre 2 pour 100 du budget annuel du programme des langues officielles en enseignement. Invité au colloque, le sénateur du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Maurice Simard, a donné son appui à cette revendication.

Quant au commissaire aux Langues officielles, M. D'Érville Fortier, invité à la même tribune, il a reconnu aussi la nécessité d'un mouvement de parents fort et bien rodé, une organisation solide qui puisse faire, de concert avec les autres organismes intéressés, le travail nécessaire au sein de chaque communauté et le traduire en pression politique à tous les niveaux».

## 110 parents francophones On réclame des classes françaises d'un océan à l'autre

MONTRÉAL (PC) - Forte de l'appui du sénateur Jean-Maurice Simard, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) entend prendre les grands moyens pour faire respecter et appliquer l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'article en question stipule que les minorités francophones ont droit à un enseignement en français «là où le nombre le justifie».

Réunis en congrès à Montréal au cours du week-end, plus de 110 parents provenant de toutes les provinces canadiennes, de l'Atlantique au Pacifique, ont décidé de passer à l'action et de forcer leurs gouvernements provinciaux à respecter la Charte des droits et donner des écoles françaises aux minorités qui en font la demande.

«Nous avons décidé de nous doter d'un bureau central qui pourra coordonner non seulement les actions des différents comités provinciaux, mais qui sera également en mesure de fournir des outils aux parents afin qu'ils fassent respecter leurs droits», a déclaré le président du CNPF, M. Raymond Poirier.

Selon le sénateur Simard, le gouvernement central se doit de fournir aux parents les «outils» dont ils ont besoin pour faire respecter leurs droits. «Le fédéral devrait même consacrer 2 pour 100 de son budget sur le programme des langues officielles pour aider les parents à revendiquer leurs droits auprès des gouvernements provinciaux», a déclaré M. Simard.

«Afin de protéger nos droits, le gouvernement canadien nous a donné l'article 23 de la Charte, mais le voeu pieux formulé dans la Charte est demeuré un voeu pieux lorsque le temps est venu de l'appliquer».

dans les provinces», a déclaré M. Poirier.

La Commission nationale des parents francophones estime que les minorités francophones des provinces canadiennes ont les mêmes droits que les anglophones et que l'accès aux classes françaises devrait être aussi facile que l'accès aux classes anglaises.

Toujours selon M. Poirier, aucune des provinces, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, n'a encore respecté les droits des parents de la minorité sans que ceux-ci aient d'abord recours aux tribunaux.

Selon la CNPF, bien peu a été fait depuis la signature de la charte en 1982 pour assurer aux parents de la minorité leurs droits à l'éducation française pour leurs enfants. Seuls les parents du Nouveau-Brunswick semblent avoir réussi à faire respecter jusqu'à ce jour leurs droits. Les Acadiens ont obtenu gain de cause dans le financement de leurs écoles; ils peuvent élire leurs propres commissaires et ont accès à l'enseignement en français.

Cette province sert présentement de modèle pour la Commission nationale des parents francophones. «Si c'est possible au Nouveau-Brunswick, pourquoi pas ailleurs?», interroge la CNPF.

Finalement, l'association de parents demande une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres afin de débattre les droits constitutionnels en éducation. «Si l'on veut parler de justice, il faut que la clause 'là où le nombre le justifie' ne serve plus à limiter la minorité que cette même Charte des droits vise à protéger. Il faut que l'esprit de la Charte triomphe dans toutes les provinces», concluent les parents membres de la CNPF.

## Histoire de mariage

TORONTO (PC) - Le registraire général de l'Ontario enquêta sur une histoire de mariage entre deux femmes qui aurait eu lieu dans une chapelle de York, dans la banlieue de Toronto.

Une dame a communiqué avec les autorités de la ville pour dire que sa fille avait épousé une autre femme qui s'était déguisée en homme pour la cérémonie.

Les autorités de la ville et du gouvernement provincial se refusent à tout commentaire et ne veulent pas non plus divulguer les noms des personnes concernées.

Voici la liste, par région et par commission, des candidats qui ont été élus, hier, lors des élections scolaires dans la grande région de Québec. Entre parenthèses, figurent les noms des candidats défaits. Les pourcentages indiquent la proportion des électeurs qui se sont rendus aux urnes.

<b>AMIANTE</b>	<b>SAINT-JOSEPH</b>
<b>THETFORD-MINES</b>	Martine Perreault (Gaston Imbault) - 48 pour 100
Jocelyne Beauchemin (Alain Dostie) - 17 pour 100	Berthier Beaulieu (André Dayon Giguère) - 30 pour 100
Thérèse Bossé-Bouffard (Bertrand Beaulieu) - 29 pour 100	
<b>BAS-ST-LAURENT</b>	<b>DU GOUFFRE</b>
<b>DES BASQUES</b>	Benoit Simard (Joachim Bouchard) - 57,2 pour 100
Marilyne St-Pierre (Louise Dumont) - 53 pour 100	Ruth Tremblay (Maurice Brodeur) - 1,6 pour 100
<b>DES MONTAGNES</b> - 30 pour 100	<b>LAURE-CONAN</b>
Jules-André Lapointe (Emilio Morin, Bertrand Landry)	Henri-Paul Marier (Joachim Gravel) - 12,2 pour 100
Jean-Claude Monn (Jeannot Thériault)	<b>LAURE-SIMARD</b>
Regis Roy (Gérald Beaulieu)	Rejeanne Simard (Robert Tremblay) - 40 pour 100
<b>JEAN-CHARLES</b>	Lylianne Lapointe (André Boivin) - 53 pour 100
Hélène B.-Lavale (Nicole P.-Michaud) - 58,1 pour 100	
Monique Villeneuve (Roger Garon) - 54,3 pour 100	<b>PORTNEUF</b>
André Hudon (Bertrand Dubé) - 32,7 pour 100	<b>GRAND-BOIS</b> - 38 pour 100
<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> - 50 pour 100	Jeanne Gossipy (André Trétiot)
Serge Michaud (Réne Girard)	<b>MGR-VACHON</b>
André Thériault (Céline Vayer)	Marc-André Drolet (Yvan Poulin) - 10,5 pour 100
André Audet LeBlond (Madeleine M. Vayer)	<b>PORTNEUF</b> - 40 pour 100
Carmelle Thériault Dubé (Georges Dubé)	Lise Chantal (Madeleine Savard, Pierre Bédard)
Jeanne-Simonde Marquis	
Pauline Gosselle (Raymonde Plourde, Eugène Quessé)	
<b>BEAUCE</b>	<b>QUÉBEC</b>
<b>DES CÈDRES</b>	<b>ANCIENNE-LORETTE</b> - 29 pour 100
Marcelle Courtemanche (Céline Grenier Fortin, Pierre Lessard) - 41 pour 100	Monique Limteux (Diane Robitaille)
Danielle Filion (Lucille Jacques) - 55 pour 100	Pierre Goyval (Hélène Rivard)
<b>DES ÉRABLES</b> - 20 pour 100	France Picard (Denis Savard)
Benoit Dominique (Hélène Beaudoin, André Bédard) - 24,1 pour 100	<b>BEAUPORT</b>
Chantal Fortin (Reil St-Amant) - 23,1 pour 100	Jacques Tremblay (Marguerite Verreault) - 4 pour 100
Yves Longchamps (Laraine Dayon)	Pierre Drovin (Jay Laurence Taylor) - 14 pour 100
Pierre Roy (Romeo Gilbert) - 34,5 pour 100	Jeanne Carreau (Jean-Louis Denis) - 20 pour 100
Louise Guirion (Paul Poulin)	<b>CECQ</b> - 9,3 pour 100
	Cécile Paquet (Serge Blouin) - 5,4 pour 100
	Kathleen Gingras (Rolande Papillon)
	Jacqueline Côté (John McLaughlin, Joanne Lapierre) - 9,5 pour 100
	Mireille Brousseau (Paul-Émile Poliquin)

10,9 pour 100	Luc Duffé (Pierre Audet) - 4,1 pour 100
Thérèse Gouillard (Richard Jancos) - 14,1 pour 100	Antonin Beaudoin (Lucie Melançon) - 18,8 pour 100
<b>CHARLESBOURG</b> - 12,5 pour 100	Thérèse Juneau (Fernand Morasse) - 19,8 pour 100
Roger Blanchet (Fernande Faucher)	Maurice Garvin (Georges Roy) - 22,8 pour 100
Céline Hanley (Irene Côté, Gilles Nadaou) - 11 pour 100	Ghislain Girard (Madeleine Thibault, Bruno Gaudin, Yvon Boudreau) - 25,1 pour 100
Charlotte de Varennes (Alban Fournier) - 12 pour 100	Bruno Huston (Aline Dion, Jacques Lortie) - 25 pour 100
Leopold Sinclair (Philippe Goffy) - 12 pour 100	André Brindamour (Jean Perron) - 32,1 pour 100
André Godin (Carole Belleau, Alfred Côté) - 16 pour 100	Gilbert Gagnon (Jean-Guy Morin) - 8,1 pour 100
Guy Rodrigue (Émile Lacasse) - 11 pour 100	Claude Hamelin (Lucie Gravel) - 22,5 pour 100
<b>CHUTES-MONTMORENCY</b> - 26 pour 100	
Jean-Luc Racine (Fernand Letourneau)	<b>RIVE-SUD</b>
Yves Côté (Michel M. Fortier)	<b>CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE</b>
Marilyne L'Heureux (Pierre Simard)	Sylvie Grégoire (Diane Miron-Deloge) - 18,8 pour 100
Danyse Lacroix (André Harvey)	Diane Blouin (Lucille Lessard-Boulanger) - 24,5 pour 100
Jean-Claude Gallant (Claudette Fagnon-Viger)	Micheline Boivin-Binet (Yvan Lacroix) - 8,4 pour 100
Doris Gravel (Ghislain Boisvert)	Ginette Nault (Jean-P. Blodreau) - 4,4 pour 100
Leopold Bouchard (Paul-André Blouin)	Guy Major (Bernard Samson) - 15,5 pour 100
Nicole Thibault (Raymond Bouchard)	Rémi Drapeau (Gilles R. Plante)
Myrielle Hébert-Audy (Diane Letourneau)	<b>DE VÉLAN</b> - 29 pour 100
Michel Rochon (Hélène Letourneau)	Ginette Nault (Jean-P. Blodreau) - 4,4 pour 100
<b>CÔTE-DE-BEAUPRE</b>	Yvon Morin (Marcel Leblond) - 40,8 pour 100
Hugues Roy (Jeannine Laliberté-Petit, Louise Letourneau)	Denis Giroux (Léonard Laffamme, François Laliberté, Pierre Couture) - 17,4 pour 100
Jean-Luc Racine (Almond Simard) - 30 pour 100	Laurent Nolin (Jacques Labrecque)
André J. Dubois (Paulette Plourde)	Gemma Gagné (Jean-Noël Lamontagne) - 28 pour 100
<b>DES DÉCOUVREURS</b> - 8,5 pour 100	Gilles Goulet (Ghislaine Carrier, Hugette Guay) - 5,4 pour 100
Nicole Thibault (Raymond Bouchard)	Lynne Colombe (Donat Roy, Guyline Lapointe) - 21 pour 100
Cécile Côté (Richard Beaulieu)	<b>LOTBINIÈRE</b> - 26 pour 100
André Hallé (Lise Tessier)	Line Garneau (Laurette Blouin) - 19 pour 100
Alary S. Lemay (Michel Roszczewski)	Denis Paquin (Simon Noël) - 24 pour 100
Clair Lapointe-Babin (Jean-Yves Pelletier)	Aline Normand (Robert Côté) - 16 pour 100
Jean-Claude Desroches (Daniel Laroche)	Isabelle Couture (Gérard Charest) - 45 pour 100
<b>DES ÎLES</b>	<b>LANGÉVIN</b>
Gaston Lapine (Cécile Guilbault) - 6 pour 100	Gemma Gagné (Jean-Noël Lamontagne) - 28 pour 100
Gaston Drapeau (Bernard Bourbon) - 15,1 pour 100	Denis Paquin (Simon Noël) - 24 pour 100
Louise Gossé (Lucien Roy)	Aline Normand (Robert Côté) - 16 pour 100
<b>JEUNE-LORETTE (LA)</b>	Isabelle Couture (Gérard Charest) - 45 pour 100
Jean de Varennes (Robert Berthiaume)	<b>MONTMAGNY</b>
Jacques Allard (Fernand Giroux) - 21 pour 100	Line Roy (Germain Langevin) - 46,7 pour 100
Christian Lemieux (Alain Angers) - 11 pour 100	Bernard Fortin (Ginette Fortier Toulouse) - 50 pour 100
Jean-Yves Sengerie (Andrée F.-Champagne) - 15 pour 100	<b>POINTE-LEVY</b>
Lili Paillet (Cécile C.-Durand) - 34 pour 100	Diane Robertson (Hélène Bussières) - 15,9 pour 100
Victor Dussault (Marie-Paule Marcotte) - 23 pour 100	<b>TROIS-SAUMONS</b> - 16 pour 100
Gilles Lapointe (Robert Houle) - 16 pour 100	Mirille Bernier Ouellet (Céline Soucy Dionne)
<b>MONTCALM</b> - 26 pour 100	
Yves Gossé (Serge Blouin) - 5,4 pour 100	
Louise Masson-Lavoie (Lise Gosselin-Lavoie) - 33,9 pour 100	
Gold Poirier (Herald Courcy) - 26,5 pour 100	

## SUITES de la première page

### Elections...

somme, à plusieurs endroits, on a assisté à un scrutin encore plus actif qu'aux élections municipales.

Les élections tenues hier constituaient un test pour la démocratie scolaire puisque c'était la première fois que tous les commissaires d'écoles devaient en même temps mettre leurs sièges en jeu et ce, un dimanche de novembre. Auparavant, seulement le tiers des commissaires étaient élus à la fois, ce qui entraînait des élections annuelles.

Plusieurs observateurs avaient émis des doutes quant à l'efficacité de la réforme à l'issue de la période de mises en candidature, il y a deux semaines. Comme à l'habitude, environ les deux tiers des candidats avaient été élus sans opposition, laissant ainsi persister l'idée que la démocratie scolaire intéresse très peu les gens.

Sur près de 2.200 postes de commissaires, quelque 1.600 ont alors été comblés sans opposition. De ce nombre, 450 personnes étaient des nouveaux venus en politique scolaire.

Il restait donc à élire quelque 600 commissaires, hier. Au total, 600 des 2.200 commissaires seront des nouveaux venus.

Dans l'ensemble, la journée s'est relativement bien déroulée. Les seuls accrocs relevés concernaient les listes électorales. Plusieurs personnes, à divers endroits, ont eu la surprise de constater que leurs noms n'y figuraient pas au moment où elles se sont présentées pour voter. Malheureusement, il était alors trop tard pour faire quoi que ce soit. Une période de révision des listes était prévue et elle a pris fin il y a quelques jours.

Selon certaines informations non confirmées, des irrégularités auraient été commises à certains endroits, notamment à la Commission des écoles catholiques de Montréal où on s'est contenté de faire prêter serment aux personnes dont les noms ne figuraient pas sur les listes électorales. D'après la loi, ce procédé ne suffit pas pour conférer le droit de voter.

Par ailleurs, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a reçu quelques appels, hier soir, de candidats désirant s'informer de la procédure à suivre pour contester une élection.

Le fort taux de participation enregistré indique en bonne partie que des enjeux majeurs étaient débattus à certains endroits. Dans la région de Québec, on n'a qu'à considérer les fortes contestations dans les commissions scolaires Montcalm et Chutes-Montmorency. A ce dernier endroit, le président sortant, M. Fernand Latouche, a mordu la poussière devant un ancien directeur d'école de la commission. A Montcalm, une équipe complète avait été mise sur pied pour faire échec à la position des commissaires sortants sur l'intégration scolaire et sur la possibilité d'une fusion avec la Commission des écoles catholiques de Québec. Or, la population a en général donné son appui aux anciens commissaires car seulement deux de ceux qui briguaient les suffrages, hier, ont été battus.

### Libre-échange...

que chez ceux qui sont contre, 50 pour 100 soutiennent les libéraux et 51 pour les néo-démocrates.

Le sondage a été réalisé entre le 4 et le 7 novembre auprès de 1,020 personnes de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

Impact de l'accord sur le Canada	Tous les Canadiens	Répondants bien informés seulement
		Favorable Défavorable
	Bonne chose	29% 54%
Mauvaise chose	42% 38%	
Ne sait pas	29% 8%	
L'accord nuira à notre souveraineté	Tous les Canadiens	Répondants bien informés seulement
		Favorable Défavorable
	D'accord	59% 45%
En désaccord	35% 55%	
Ne sait pas	7% 1%	

# 40 des 125 membres réunis à Québec L'Union nationale rêve aux Johnson et Bertrand

La présence d'une quarantaine des 125 membres en règle que comptait le parti dans tout le Québec au 8 octobre, en plus de la visite de deux journalistes, ont semblé totalement satisfaire les dirigeants de l'Union nationale qui tenait, hier, son assemblée générale.

par André FORGUES

Où, faudrait-il plutôt écrire, d'une des deux Unions nationales puisqu'un autre groupe d'unionistes (ceux-là étaient une douzaine) s'étaient aussi réunis samedi.

Mais l'assemblée d'hier était la bonne, assurait le chef intérimaire Justin Beaudoin et le Dr Gaston Tremblay, un ancien député, qui présidait aux délibérations.

Pour en convaincre tout le monde, on a d'ailleurs fait circuler des copies d'une lettre, datée du 15 octobre, par le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, adressait à « M. Justin Beaudoin, chef intérimaire de l'Union nationale ».

L'autre chef intérimaire, M. Léonce Boulanger, celui de l'assemblée de samedi, ne peut donc être le vrai chef. Ce qui n'empêchera sans doute pas le débat de continuer un certain temps entre les deux groupes.

Ce point fondamental éclairci, M. Jean-Guy Pélouquin, qui prononçait le discours d'ouverture à l'assemblée d'hier, a affirmé bien clairement qu'il ne blâmerait pas les journalistes de ne pas s'y retrouver par moments.

## Les Johnson et Bertrand

M. Pélouquin avait d'ailleurs aimablement commencé son exposé en adressant ses « premiers remerciements aux journalistes » qui avaient bien voulu se déplacer pour assister à l'assemblée, tenue à Sainte-Foy.

Cette présence de deux repré-



Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Justin Beaudoin.

sentants de la presse devait aussi inciter un des unionistes présents à adresser une mise en garde pour que les « médias ne partent pas en peur ».

Ce militant s'inquiétait de la façon dont pourraient être rapportés les propos de M. Pélouquin qui avait affirmé qu'après lui avoir laissé un peu de repos, M. Pierre Marc Johnson devrait être « contacté sérieusement » maintenant que ses services sont disponibles.

Des contacts sérieux doivent aussi être établis avec son frère Da-

niel et le « morning man » Jean-François Bertrand, disait M. Pélouquin qui souhaite que les trois fils des anciens premiers ministres unionistes rentrent dans le giron de l'Union nationale.

Pour que tous puissent se sentir plus à l'aise dans le parti, le chef intérimaire Justin Beaudoin a d'ailleurs modifié le logo de l'UN. M. Beaudoin explique qu'il tenait, en retouchant ce logo, à y équilibrer la présence du rouge et du bleu.

Ce nouveau logo contient quatre fleurs de lys, comme le dra-

peau du Québec : deux sont blanches, une rouge et une est bleue.

À propos du drapeau québécois, c'est à l'occasion du quarantième anniversaire de son adoption, sous Maurice Duplessis, que la commission politique de l'Union nationale de M. Beaudoin entend dévoiler les grandes lignes du programme qu'elle est à élaborer. Cet anniversaire arrivera le 21 janvier prochain, a précisé le président de la commission politique de l'UN, M. Michel Lebrun.

Enfin, le peuple, car le Dr Tremblay avait indiqué aux unionistes présents hier qu'ils étaient le peuple du Québec, a procédé aux votes qu'on lui suggérait.

L'UN de M. Beaudoin est donc maintenant dirigée par un exécutif de neuf membres, en plus du chef lui-même, et aura la latitude de s'adjoindre jusqu'à trois autres personnes parmi lesquelles, a-t-on insisté hier, il faudrait au moins une femme, aucune n'ayant été élue hier.

Les membres présents ont aussi confirmé M. Beaudoin comme chef intérimaire, autorisé l'exécutif à choisir un organisateur en chef et accepté le mandat de la commission politique.

En 90 minutes, tout était terminé. Faute de chapeau, on a alors passé la poubelle pour recueillir les dons des participants afin de couvrir les frais de location de la salle, puis on a ouvert la dizaine de boîtes de beignes qui attendaient sur une table.

C'est à ce moment que les journalistes sont partis.

En fin d'après-midi, M. Beaudoin et son attaché de presse faisaient déjà la tournée des bureaux des médias représentés à l'Assemblée nationale afin de remettre un communiqué de presse. L'UN compte maintenant plus de 200 membres, affirmait M. Beaudoin.



Chaussure Brown's, Valérie Ford, McKenna, Nettoyeur et tailleur Masson et la Compagnie de fromage internationale avaient été surpris à afficher et à faire de la publicité commerciale en français et dans une autre langue, contrairement aux dispositions de la loi 101. La Commission de surveillance de la langue française avait porté plainte.

## C'est aujourd'hui que la Cour suprême étudiera la loi 101

OTTAWA (PC) - La Cour suprême se penchera dès ce matin sur la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 concernant la langue d'affichage au Québec.

par Marie TISON

Les juges de la Cour suprême entendent d'abord une première cause impliquant le Procureur général du Québec et Chaussure Brown's, Valérie Ford, McKenna, Nettoyeur et tailleur Masson et la Compagnie de fromage internationale, ce qui devrait prendre quelques jours.

Mercredi, ils devraient se pencher sur la cause impliquant Allan Singer Ltd. et le Procureur général du Québec.

Une dernière cause, concernant cette fois la constitutionnalité de la Loi sur la protection du consommateur du Québec, devrait être abordée vers la fin de la semaine.

La première cause porte sur la validité des articles de la Charte de la langue française, la loi 101, concernant la langue d'affichage, de la publicité commerciale et de la raison sociale.

Chaussure Brown's, Valérie Ford, McKenna, Nettoyeur et tailleur Masson et la Compagnie de fromage internationale avaient été surpris à afficher et à faire de la publicité commerciale en français et dans une autre langue, contrairement aux dispositions de la loi 101. La Commission de surveillance de la langue française avait porté plainte.

Les entreprises avaient porté l'affaire en cour supérieure pour faire déclarer inopérants les articles de la loi 101 concernés. En décembre 1984, le juge de la cour supérieure avait accueilli en partie la requête et avait déclaré inopérant l'article exigeant l'usage exclusif du français dans l'affichage et la publicité.

Le Procureur général du Québec a porté la cause à la cour d'appel, puis à la Cour suprême.

Il soutient que les dispositions en cause sont compatibles avec la Charte canadienne des droits et libertés. Il affirme notamment qu'elles ne portent pas atteinte à la liberté d'expression parce que cette liberté ne couvrirait pas la langue d'expression et le droit de faire de la publicité commerciale.

Il soutient également que l'Assemblée nationale avait le pouvoir de déroger aux garanties juridiques et aux droits à l'égalité garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés, à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et parce que cette matière ne relèverait pas de la juridiction provinciale.

Ce n'est pas l'avis des cinq entreprises. Elles soutiennent, de plus, que les dispositions de la loi 101 concernant la langue d'affichage, de publicité commerciale et de la raison sociale violent non

seulement la Charte canadienne des droits et libertés, mais aussi la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Le Procureur général du Canada, qui est intervenant dans cette cause, considère également que les dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage et de la publicité enfreignent la Charte canadienne des droits et nient les libertés individuelles.

Allan Singer La deuxième cause porte plus spécifiquement sur le pouvoir des provinces d'interdire l'affichage commercial en anglais. Elle pose également la question du caractère discriminatoire d'une telle interdiction.

Allan Singer, un commerçant de Montréal, avait fait de l'affichage en anglais. Après avoir reçu, en août 1978, la visite d'un émissaire de la Commission de surveillance de la langue française, qui l'avait incité à retirer son affichage en anglais, il avait entrepris de contester en cour supérieure la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 concernées.

Sa requête a été rejetée en cour supérieure, puis en cour d'appel.

Allan Singer Ltd. soutient que les dispositions de la loi 101 exigent l'usage du français sont inconstitutionnelles parce qu'elles ne relèveraient pas de la juridiction provinciale. Il estime en outre qu'elles violent la liberté d'expression et qu'elles sont discriminatoires.

Le Procureur général du Québec conteste ces affirmations.

Le Procureur du Canada, lui, considère comme Allan Singer que les dispositions concernant la langue d'affichage et de publicité ne relèvent pas de la juridiction provinciale, ce qui les rend inconstitutionnelles.

## Irwin Toys

Enfin, les juges de la Cour suprême devraient se pencher sur la constitutionnalité de la Loi sur la protection du consommateur en ce qui concerne la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans.

En décembre 1980, 148 plaintes ont été déposées contre Irwin Toys et d'autres compagnies liées pour avoir enfreint les articles de la Loi sur la protection du consommateur qui prohibaient la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans.

Irwin Toys a contesté la validité constitutionnelle de ces articles parce qu'ils contreviendraient à la Charte canadienne des droits et libertés, à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et parce que cette matière ne relèverait pas de la juridiction provinciale.

La cour supérieure du Québec a refusé la requête de Irwin Toys, mais la cour d'appel l'a acceptée.

## Les péquistes ont des réserves au sujet du retour de Parizeau

Malgré les sondages qui placent Jacques Parizeau pratiquement nez à nez avec Robert Bourassa, les militants péquistes ne sont pas sans réserve devant la candidature présumée de l'ex-ministre des Finances au leadership du Parti québécois.

S'il faut en croire les commentaires qu'a recueillis la Presse canadienne auprès de 12 présidents de régions, en fin de semaine, une majorité de militants sont déprimés, choqués et frustrés par le magouillage qui a eu raison de Pierre Marc Johnson.

M. Parizeau serait toutefois le bienvenu au PQ, à condition de ne pas faire la prochaine élection sur l'indépendance, d'accepter l'aile modérée du parti et de mettre au pas « certains députés », afin d'éviter que la bisbille ne reprenne.

Fidèles à M. Johnson pour la plupart, les présidents de régions s'entendent tous pour dire que M. Parizeau ferait une meilleure opposition au gouvernement Bourassa que le chef démissionnaire. Mais, quant au rôle de premier ministre, on n'est pas certain que M. Parizeau soit le sauveur imbattable.

## Homme du peuple

« Parizeau a des qualités. On reconnaît sa valeur. Mais est-il un homme du peuple? », lance Bernard Gagnon, président de Laurentides-Lanaudière.

« La population est plus près de Johnson que de Parizeau, un homme imposant et difficile d'accès », renchérit Yvon Lavoie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les présidents de régions souhaitent que le prochain chef du PQ

réintroduise la lutte au fédéralisme, la social-démocratie et le plein emploi dans les discours péquistes.

Ils s'attendent tous à ce que M. Parizeau (ou un autre) reprenne le flambeau de la souveraineté, mais, comme dit Jean Cermakian, de Mauricie-Bois-Francs, « sans faire trop de vague, sinon on se retrouvera dans le désert ».

« Ça prend un deuxième souffle et on va l'avoir, clame-t-il. Il (Pierre Marc Johnson) a fait ce qu'il a pu, mais ça nous prenait plus. On s'en allait nulle part, c'était évident ».

Malgré le contexte du départ de M. Johnson qui a provoqué des remous, M. Cermakian croit que c'est un mal pour un bien. « Bien que je regrette la façon que M. Johnson ait démissionné, je pense que l'arrivée de M. Parizeau fouetterait l'ardeur des militants », soutient M. Cermakian au sujet des militants présents et de ceux et celles qui se rallieraient.

Mais, contrairement à M. Johnson qui défendait l'affirmation nationale, M. Cermakian favorise à ce stade-ci de la part du parti que l'on « mette l'accent sur la souveraineté ».

De son côté, le président de Montérégie est catégorique: le prochain chef devra respecter le programme que les militants ont choisi au congrès de 1987. « Je n'ai pas travaillé pendant deux ans pour rien », lance M. Daniel de Prower.

Même au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la population a dit oui au référendum, on estime que l'indépendantisme pur et dur serait un suicide politique.

Mais la question demeure: Parizeau acceptera-t-il le poste?

Certains ont des doutes: « Je ne sais pas si M. Parizeau est prêt à perdre la prochaine élection. C'est un homme qui joue habituellement la formule gagnante », estime le président de l'Estrie, M. Henri Bourassa.

## Place des militants

M. Bourassa avoue que certains de ses militants craignent de ne plus avoir leur place avec le retour en force des « orthodoxes ». « Vont-ils nous jeter dehors? », s'interroge-t-il.

François Landry, le président de Montréal-Ville-Marie - la région qui abritait le comté de M. Johnson - croit qu'il pourrait y avoir quelques départs. « Ceux qui resteront, par contre, seront loyaux envers le nouveau chef », promet-il.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Jacques Parizeau serait le bienvenu au PQ, à condition de ne pas faire la prochaine élection sur l'indépendance.

Ironique, le président de l'Outaouais, Emmanuel Marcotte, un johnsonniste avoué, déclare: « On ne se battra pas contre Parizeau. On n'a pas besoin de le faire. Parizeau reviendra à la position de Johnson. Et les orthodoxes vont le sacrer dehors, comme ils ont fait avec Lévesque et Pierre Marc ».

« Ça va être amusant de le voir patiner sur la question nationale et de voir les orthodoxes le zigouiller de tous les côtés », poursuit-il.

La plupart des militants péquistes, même s'ils trouvent salutaire le départ de M. Johnson, n'ont pas aimé les circonstances qui l'ont entouré. Pour un parti reconnu comme le plus démocratique en Amérique du Nord, la tactique d'une poignée d'orthodoxes, dont on est sûr qu'elle est la cause du départ de M. Johnson, a été antidémocratique et dure à avaler.

## Magouillage

Le magouillage autour du départ de Pierre Marc Johnson nuira à Parizeau, estiment Emmanuel Marcotte et Yvon Lavoie.

« Parizeau a fait éclater le parti en 1984, et il n'a rien fait pour le PQ depuis l'élection de Johnson. Ça va lui revenir sur le nez, cette histoire ».

Une chose est sûre: Parizeau ne doit pas être le seul candidat à la direction du parti. On ne veut pas se le faire imposer.

Outre celui de M. Parizeau, les noms qui circulent le plus sont: Lise Payette, Jean Garon, Pierre Maurois et Louise Beaudoin, bien que pour cette dernière, on estime qu'elle n'est pas suffisamment connue.

## Lise Payette réclamée

(PC) - Lise Payette serait la meilleure candidate au leadership du Parti québécois. Elle, mieux que quiconque, pourrait décontenancer Robert Bourassa.

C'est ce que croit le président péquiste de Montréal-Centre, M. Pierre Bouchard.

M. Bouchard est un de ceux qui souhaitent la candidature de Jacques Parizeau. Mais il rêve du retour de Mme Payette.

« Lise Payette a l'avantage d'être partie depuis longtemps. Elle n'a pas eu à gérer la crise de 1982 au gouvernement, qui a signifié des coupures de salaires aux 300.000 employés de l'État. Elle n'a pas fait partie des magouilles des trois dernières années entourant les départs de M. Lévesque et de M. Johnson », explique-t-il.

De plus, Mme Payette possède des qualités qui l'apparentent à M. Lévesque. Les deux sont des communicateurs-nés et ont toujours été aimés par le citoyen ordinaire.

« Mme Payette, comme M. Lévesque, est près des gens ».

Selon M. Bouchard, le premier ministre Bourassa « aurait des papillons dans le ventre lorsqu'il ferait face à Lise Payette en Chambre ».

Contrairement à M. Parizeau,



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mme PAYETTE ne jouerait pas sur le terrain de M. Bourassa, l'économie. Cela et le fait qu'elle soit une femme, désarmerait le premier ministre.

Mais, malheureusement pour M. Bouchard, Mme Payette a réitéré récemment que la politique ne l'intéressait plus.

# Jour de la Baie

Notre plus grande vente aux plus bas prix de la saison

## LE MONDE EST À VOS PIEDS QUAND VOUS PORTEZ DES 'PORT-FOLIO<sup>MC</sup>'



# 30\$ DE RABAIS

Les mocassins 'Port-Folio<sup>mc</sup>' de la Baie en cuir cousu à la main. Une marque exclusive que nous sommes fiers de dire nôtre.

Les chaussures 'Port-Folio<sup>TM</sup>' sont conçues pour l'homme exigeant. L'empègne est cousue, et non pas collée, à la semelle de cuir elle aussi, pour vous procurer un maximum de confort et de souplesse. L'empègne mocassin et la doublure intérieure en cuir constituent d'autres preuves de la qualité de la confection. Choix de 2 fourreaux, à pampilles ou à plastron, en noir ou cordoue. Pointures 7 1/2 à 11, largeur moyenne ou large.

(Dans certains magasins)  
Après lancement 90\$

# 59<sup>99</sup> LA PAIRE

Chaussures pour hommes, rayon 368



*Selon l'oursin Nicolas...*

*Je vous attends à mes quartiers d'hiver ou à toute caisse de la Baie et serai à vous pour 14,99. Et 1\$ de ce montant sera versé à une œuvre de bienfaisance.*

**C'est MOINS CHER que vous pensiez au Jour de la Baie**

la Baie

# Jour de la Baie

**Notre plus grande vente aux plus bas prix de la saison**

**VOICI SEULEMENT QUELQUES-UNES DES SUPER AUBAINES QUE VOUS Y TROUVEREZ**

**Chandail en coton à seulement 39,99 avec tee-shirt en coton en prime**

Achetez un chandail ample, en coton rayé, à la Boutique 317 et recevez un tee-shirt polo en prime!

2 motifs de rayures en 10 combinaisons de couleurs différentes. Après le Jour de la Baie, le tee-shirt se vendra à 19,99. Profitez vite de cette aubaine incroyable! Le chandail se vend ordinairement à 39,99 ch.

Boutique 317

**30% de rabais sur tous les coordonnés d'automne de marques connues pour femmes**

Coordonnés pour femmes, rayons 140/115/116

**50% de rabais sur tous nos bijoux en or 14K et 10 K**

Bijoux de qualité, rayon 233

**33% de rabais sur un assortiment de vêtements d'extérieur de qualité pour enfants**

Vêtements pour enfants, division 400

**Jusqu'à 50% de rabais sur les ensembles matelas/sommier Calais et Sérénité de 'Beaumarck'**

Matelas et sommiers, rayon 515

**Jusqu'à 155\$ de rabais sur un choix de quatre fours micro-ondes 'Beaumarck'**

Appareils 'Beaumarck', rayon 627

**30% de rabais sur les bagages Caribbea 100 de 'Samsonite'**

Bagages, rayon 796

**Jusqu'à 33% de rabais sur les chemises de ville 'Grenadier' à manches longues**

Vêtements pour hommes, rayon 853

**40% de rabais sur une sélection de manteaux d'hiver en laine pour femmes**

Manteaux pour femmes, rayon 101

**Jusqu'à 40% de rabais sur robes de chambre en éponge pur coton pour femmes**

Vêtements de détente, rayon 170

**30% de rabais sur toutes les tenues de nuit en finette pour femmes**

Vêtements de détente, rayon 170

**30% de rabais sur les impers tout temps 'London Fog' pour femmes**

Vêtements d'extérieur pour femmes, rayon 101

**40% de rabais sur des interchangeableables 'Cotton Pickers' pour jeunes filles**

Boutique Jeunesse, rayon 166

**30% de rabais sur les interchangeableables de la Boutique 'Collection 107'**

Collection 107, rayon 107

**Jusqu'à 40% de rabais sur toutes les perles et les bijoux en argent**

Bijoux de qualité, rayon 233

**30% de rabais sur tous les collants 'Baycrest'**

Bas et collants, rayon 225

**30% de rabais sur les ceintures en serpent véritable pour femmes**

Accessoires mode, rayon 201

**33% de rabais sur les chemises sport 'Donovan' en flanelle pur coton pour hommes**

Chemises sport pour hommes, rayon 350

**50% de rabais sur nos maillots rugby 'Northern Spirit'**

Chemises sport pour hommes, rayon 350

**50% de rabais sur les chandails 'Christopher Rand' pour hommes, exclusifs à la Baie**

Vêtements pour hommes, rayon 344

**25% de rabais sur une sélection de collections couture de 'Boston Traders', 'Sahara Club', 'U.S. Polo' et plus**

Boutique 1670 & Cie, rayon 347

**45% de rabais sur les vestons sport 'Harris Tweed' pour hommes**

Confection pour hommes, rayon 302

**Jusqu'à 50% de rabais sur les chemises de ville 'Arrow'**

Vêtements pour hommes, rayon 360

**25% de rabais sur les ceintures habillées 'Grenadier' en cuir**

Accessoires pour hommes, rayon 653

**33% de rabais sur les articles de maroquinerie 'Renwick', ou 'Rolf's' en cuir**

Accessoires pour hommes, rayon 336

**40% de rabais sur notre parka isolé 'Northern Spirit'**

Vêtements d'extérieur pour hommes, rayon 306

**33% de rabais sur le duffle-coat classique 'Croydon' pour hommes**

Vêtements d'extérieur sport pour hommes, rayon 370

**30% de rabais sur les écharpes 'Bay Club' en cashmink**

Accessoires pour hommes, rayon 336

**33% de rabais sur blouson aviateur pour jeunes hommes**

Vêtements pour jeunes hommes, rayon 860

**Offre spéciale à 24,99. Chemises sport tout coton à la Boutique '317'**

Boutique 317

**33% de rabais sur les jeans et vestes en denim de marques connues**

Boutique 317, rayons 375/377

**25% de rabais sur les coordonnés 'Ruffniks' pour enfants**

Vêtements pour enfants, division 400

**Jusqu'à 50% de rabais sur les vêtements de ski 'Baysport' pour hommes et femmes**

Articles de sport, rayon 740

**34\$ de rabais sur cycle d'exercice 'Homeware'**

Articles de sport, rayon 742

**Jusqu'à 70\$ de rabais sur les machines à écrire électroniques 'Smith Corona'**

Articles de bureau, rayon 706

**200\$ de rabais sur système hi-fi 'Sanyo' de 50 watts**

Appareils électroniques, rayon 587

**40% de rabais sur tapis indiens 'Aubusson 677' en pure laine**

Couvre-planchers, rayon 553

**50% de rabais sur batterie de cuisine 11 pièces 'Cuisine-Ware'**

Articles de cuisine, rayon 637

**40% de rabais sur couvre-matelas Quattro**

Linge de maison, rayon 501

**50% de rabais sur draps et édredons 'Baycrest'**

Linge de maison, rayon 501

**50\$ à 200\$ de rabais sur 3 groupes de nos meubles rembourrés les plus vendus**

Meubles rembourrés, rayon 501

**200\$ de rabais sur le duo laveuse/sécheuse 'Beaumarck'**

Appareils 'Beaumarck', rayon 627

- Le Jour de la Baie et le bon moment de faire vos emplettes de Noël
- Non seulement vous trouverez tout un choix d'articles de qualité partout dans le magasin, mais vous trouverez aussi les plus bas prix de la saison!
- Nos experts ont soigneusement choisi chaque article du Jour de la Baie pour son exceptionnelle valeur
- Comme toujours à la Baie, votre entière satisfaction nous la garantissons

la Baie

# Les policiers de Montréal vivent des heures traumatisantes

♦ MONTREAL (d'après PC) - Les policiers de Montréal vivent des heures traumatisantes depuis la mort violente du jeune noir Anthony Griffin, abattu mercredi matin par un policier du poste 15. L'incident porte un dur coup à l'image du Service de police de la CUM et déjà, les policiers doivent affronter l'hostilité et le mépris d'un nombre croissant de citoyens.

Au poste 15, la où travaillait l'agent Allan Gosset, les policiers ont du mal à exercer leur métier. « L'émotivité est très forte. Nous sommes la cible de toutes les critiques. Des citoyens crachent sur les voitures qui patrouillent, insultent les policiers. Nous recevons une vingtaine d'appels de menace par jour. Nous comprenons les citoyens qui paient des taxes et qui veulent un meilleur service de police. Mais nous avons peur. Nous demandons à nos policiers d'être diplomates et de démontrer plus de finesse », dit

le lieutenant Daniel Randall du poste 15.

« Samedi soir, nous avons arrêté un jeune Noir. Il nous a dit « Are you going to shoot me? », raconte le lieutenant Normand Langlois, du poste 25.

Plus tôt, samedi après-midi, l'arrestation houleuse d'une automobiliste qui avait brûlé un feu rouge a provoqué un attroupement de 200 curieux, rue Sainte-Catherine. Plusieurs badauds criaient: « Ne la tuez pas ».

Pourtant, disent les policiers, tout s'est déroulé de façon normale. Vers 13h55, rue Sainte-Catherine, coin McGill College, Mme Julie Ducray, au volant d'une Volvo grise, brûle un feu rouge et s'immobilise au milieu de l'intersection. Une policière lui demande de faire marche arrière. Elle refuse d'obtempérer, sous prétexte que la manoeuvre serait dangereuse. Ce qui n'est pas le cas, opine la policière.

L'auto-patrouille actionne ses gyrophares et demande à la femme de se ranger et de s'immobiliser. Elle refuse. À l'intersection Bleury et Sainte-Catherine, elle s'arrête enfin. La policière lui demande de s'identifier. Elle refuse et dit à la policière « Je sais que vous êtes ces temps-ci sur un « power trip ». Allez-vous me tirer? ».

Finalement, on menotte la femme et on l'arrête. Elle est conduite au poste 25. Trente minutes plus tard, on la relâche. Mme Ducray, femme d'un diplomate français possédant une plaque de corps consulaire et un passeport diplomatique. Elle bénéficie de l'immunité diplomatique.

Elle devra répondre, a confirmé hier le lieutenant Normand Langlois, par voie de sommation, à l'accusation d'avoir entravé le travail des policiers. Elle recevra aussi un billet de circulation, par la poste.

« Pareille arrestation n'aurait jamais provoqué un tel émoi en temps normal », a dit le lieutenant Langlois.



Après avoir fait quelques embardées, la voiture qui circulait sur la route 20, en direction est, est allée s'écraser sur un remblais de terre. M. Jean-Marc Fleury a péri dans l'accident.

## Accident mortel sur la route 20 à la hauteur de St-Michel

♦ MONTREAL (PC) - Au moins sept personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec.

Un homme de 38 ans a perdu la vie en début de soirée hier lorsque la voiture qu'il conduisait est allée s'écraser sur un remblais de terre située entre les deux voies de l'auto-route 20 à la hauteur de Saint-Michel de bellechasse. La victime est M. Jean-Marc Fleury, domicilié à Berthier-sur-Mer. Selon la police, l'homme se serait endormi au volant de son véhicule.

Un accident de la route a coûté la vie de deux hommes vers 21h samedi, sur la route 291 à Saint-Hubert, municipalité située à une trentaine de kilomètres au sud de Rivière-du-Loup. Le conducteur a vraisemblablement perdu le contrôle de son véhicule. Les victimes sont Stéphane Ouellet, 20 ans, et Bruno Côté, 19 ans, tous deux de Rivière-du-Loup.

Christian Lauzon, 18 ans, de Côteau-du-Lac, est décédé lorsque son véhicule est entré en collision avec un camion-remorque, vendredi soir, sur le pont le île aux Tourtres, à Vaudreuil.

À Saint-Ephrem-de-Beauce, vers

20h30 samedi, Gaëtan Grégoire, 27 ans, a perdu la vie après avoir été éjecté de son véhicule qui venait de heurter un ponceau.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un adolescent de 17 ans, Martin Dubé, a perdu la vie dans l'incendie d'un chalet, à Bic, près de Rimouski. La victime était domiciliée dans la rue Raiche à Bic.

La route a aussi fait un mort et un blessé, vendredi soir sur la route 138, à la hauteur des Escoumins. La victime est M. Olivier Dessureault, 75 ans, domicilié à Forestville. L'accident s'est produit lorsque la remorque d'un camion chargée de bois s'est détachée avant de heurter deux véhicules circulant en sens inverse.

## Adolescente retrouvée assassinée à Moncton

♦ MONCTON (d'après PC) - La police de Moncton, au Nouveau-Brunswick, a fait appel au public afin de résoudre le meurtre d'une adolescente survenu samedi soir dans cette ville.

La jeune fille, dont le nom n'a pas été révélé, a été retrouvée assassinée, derrière le comptoir d'un magasin où elle était employée comme vendeuse. Elle a été tuée à la suite d'un coup de feu.

Le propriétaire de la boutique, la Hub Confectionery, a fait la macabre découverte peu après 21h30.

La police, qui n'a rendu publics que peu de détails de l'affaire, n'a effectué aucune arrestation et n'a aucun suspect en vue.

On estime cependant que le meurtre a été effectué lors d'une tentative de vol. Un somme d'argent, dont le montant n'a pas été divulgué, manquait en effet dans la caisse enregistreuse.

**Grand Concours RE/MAX**  
50 000\$ à gagner\*

Collectionnez ces coupons quotidiennement apportez-les au Salon de l'Épargne-Placements

**L'immobilier: une protection contre l'inflation**

25 au 29 nov. Centre Municipal des Congrès  
mercr. au sam.: 12h00 à 22h00 dim.: 12h00 à 18h00

**loto-québec Résultats**

Tirage du 87/11/14

GAGNANTS	LOTS
6/6 1 5 000 000,00\$	
5/6 + 4 261 738,00\$	
5/6 296 2 704,70\$	
4/6 17 052 90,30\$	
3/6 342 273 10,00\$	

1 13 19 32 33 38

VENTES TOTALES: 21 291 713,00\$

PROCHAIN GROS LOT 87/11/18 (APPROXIMATIF): 5 000 000,00\$

No complémentaire: 47

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**La Société historique de Québec**

Par passe-usage

**INVITATION**

Les mardis de la Société Historique de Québec

Conférencier: **M. Marc Vallières**  
professeur d'histoire à l'Université Laval

**Le sujet de son exposé est:** "La Ville de Québec: 350 ans d'activités économiques".

Comment l'économie de Québec s'est développée depuis ses débuts au rythme des activités portuaires et commerciales fluctuantes et de son statut plus stable de capitale (nationale) et de centre administratif régional.

Endroit: **Bibliothèque Gabrielle-Roy**  
Place Jacques-Cartier 350, St-Joseph est Québec

Date: **Le mardi 17 novembre 1987 à 20h00**

Bienvenue Entrée libre

# Rabais Hôtels à 50%

## Plus de 90 grands hôtels à moitié prix!

Tilden vous propose de réduire vos frais de déplacement sans vous priver du confort et des commodités qui rendent les voyages d'affaires plus agréables.

Plus de 90 grands hôtels d'un océan à l'autre vous offrent un rabais de 50% sur les tarifs ordinaires affichés (non réduits) de leurs chambres par journée de location d'une voiture Tilden.

Réservez votre chambre en demandant « Les Rabais Hôtels à 50% ». Communiquez avec votre agent de voyages ou l'hôtel pour réserver.

Présentez votre contrat de location Tilden dès l'inscription à l'hôtel. Offre valable du 15 octobre 1987 jusqu'au 30 avril 1988 et assujettie aux disponibilités des voitures et des chambres.

Pour réserver votre voiture et obtenir les noms des hôtels participants, appelez le Service de réservations mondiales Tilden de votre localité ou votre agent de voyages. Des conditions spéciales peuvent prévaloir dans certains hôtels.

**On s'affaire à vous plaire.**

Appellez Tilden pour toute réservation de voiture dans le monde par l'intermédiaire de ses affiliés internationaux. Tilden loue plusieurs marques et modèles met en vedette les voitures Chrysler Canada

**Centre Vision**

QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

**Dr Daniel Le Garignon, o.d.**  
**Dr Marie d'Anjou, o.d.**  
**Dr Francine Boilard, o.d.**

**Place Ste-Foy 653-4057**

**OPTOMÉTRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

**Centres de Contrôle du Poids**

# J'ai perdu 84 lbs

et je suis passée de la taille 18 à la taille 8

Nous vous faisons maintenant une offre spéciale d'avant Noël. Vous aussi, vous pouvez perdre tout le poids que vous désirez tout en obtenant un **RABAIS DE 50%** sur tous nos programmes.

Téléphonez-nous dès maintenant pour une consultation **GRATUITE ET SANS OBLIGATION**. Rappelez-vous: nos spécialistes vous offrent des résultats, pas des promesses!

APRÈS 128 lb AVANT 212 lb

**centres de contrôle du poids**

**STE-FOY: 2600, boul. Laurier, 659-4596**  
**CHARLESBOURG: 4500, boul. Henri-Bourassa, 628-8383**

## Retour des députés

# L'orage gronde toujours aux Communes

♦ OTTAWA (PC) - Les députés retournent aux Communes aujourd'hui au terme de dix jours d'ajournement d'une session caractérisée, au cours des dernières semaines, par d'innombrables jurons et insultes.

Le retour du nuage noir de la confrontation, qui les a suivis à leur départ le 5 novembre dernier, demeure toutefois incertain.

« Une semaine sans activités devrait parvenir à rétablir la bonne

conduite aux Communes, a estimé M. Tom Van Dusen, secrétaire de presse du leader parlementaire du gouvernement Don Mazankowski.

Les porte-parole de l'Opposition affichaient toutefois moins d'optimisme quant à la quiétude des semaines précédant les vacances de Noël.

« Cela dépendra beaucoup de ton emprunté par le premier ministre et les ministres », a déclaré le

leader parlementaire libéral Herb Gray. « Si le premier ministre se tient d'effectuer des insultes injustifiées... ça aidera. »

Les Communes ont explosé en de nombreuses occasions le mois dernier. Plusieurs députés se sont insultés et l'un d'eux, le conservateur Dan McKenzie (Winnipeg), a même bousculé le libéral torontois John Munziata durant un débat sur le retour au travail des employés

des Postes, alors en grève.

Dix-sept députés ont dû retirer des remarques non parlementaires en octobre et durant la première semaine de novembre, comparativement à un seul incident de ce type en septembre.

Les députés ont subi une forte pression cet automne. Plusieurs d'entre eux n'ont pas pris de vacances estivales alors qu'ils ont été rappelés aux Communes le 11 août.

Et en tête de l'agenda de la semaine figure ce qui est devenu le cas du « sale menteur ».

On s'attend à ce que le président des Communes, John Fraser se prononce, aujourd'hui, sur cette dispute. Le député néo-démocrate Jim Fulton a lancé les mots controversés au premier ministre Brian Mulroney après que ce dernier eut accusé l'Opposition d'être anti-Canada de l'Ouest.

**Pas d'excuses**

Les deux hommes ont jusqu'à présent refusé de retirer leurs paroles.

M. Fraser a rencontré M. Fulton avant l'arrêt des activités parlementaires afin de négocier avec lui une résolution. M. Fulton a toutefois déclaré vendredi en entrevue qu'il ne retirerait pas ses paroles, à moins que Brian Mulroney s'excuse le premier.

L'attaché de presse du premier ministre Sunni Locatelli a indiqué que celui-ci serait aux Communes aujourd'hui mais elle ne savait pas s'il avait l'intention de présenter ses excuses.

Le leader parlementaire néo-démocrate Nelson Riis se trouvait en Asie du Sud-Est la semaine dernière et n'était pas disponible pour effectuer ses commentaires. Son assistant, Shawn Barber, a cependant estimé que l'atmosphère demeurerait orageuse aux Communes tant que cette question ne serait pas réglée.

D'autre part, au programme des députés figurent aussi des projets de lois portant notamment sur la défense et la pornographie, et considérées comme déplaisantes par l'Opposition, qui a l'intention de les débattre « pleinement et vigoureusement », a indiqué le leader parlementaire libéral Herb Gray.



L'Opposition accuse Mulroney d'utiliser un ton insultant en Chambre.

## Les brasseurs canadiens se sentent étouffés par les règles commerciales

♦ OTTAWA (PC) - Les brasseurs canadiens souffriront d'autant plus de nouvelles règles commerciales internationales touchant l'industrie de la bière que des obstacles à l'intérieur même du pays nuisent à leur croissance et à leur compétitivité.

« À cause des lois provinciales qui concernent notre industrie, nous devons établir de petites brasseries dans chaque province du pays pour pouvoir y vendre de la bière », a déclaré M. Barry Joslin, vice-président chez Molson.

« Les États-Unis ne connaissent

pas ce type de restrictions, leurs brasseries sont donc beaucoup plus grosses que les nôtres et beaucoup plus efficaces à plusieurs égards. C'est ce qui nous préoccupe. »

M. Joslin était interviewé lors de l'émission *Question Period* diffusée hier sur les ondes de CTV. Il y a discuté de l'impact potentiel qu'aurait l'établissement par le GATT d'une réglementation commerciale internationale à la suite de plaintes européennes qui prétendent que les régies des alcools provinciales favorisent l'industrie

canadienne au détriment de leurs produits.

Le gouvernement fédéral n'a pas encore réagi à cette menace car l'on craint qu'ouvrir le marché aux importations européennes et américaines pourrait coûter jusqu'à 8,000 emplois, et ce en considérant uniquement les brasseries.

Selon M. Joslin, l'avis du GATT était inattendu puisque les brasseries avaient obtenu d'être exclues de l'entente de libre-échange avec les États-Unis.

« Nous croyons que si notre structure particulière a été reconnue par notre plus important partenaire commercial, les États-Unis, elle devrait aussi être reconnue par le GATT. »

Un brasseur américain a toutefois indiqué la semaine dernière à Washington que l'on s'attendait à ce que l'avis du GATT soit à l'encontre du Canada et que c'était là la raison pour laquelle les Américains avaient accepté avec autant de bonne volonté d'exclure les brasseries canadiennes de l'entente sur le libre-échange.

POUR NOS SANS-ABRI  
CAMPAIGNE DE SOUSCRIPTION — 19-20-21 NOVEMBRE  
Fondation de Lauberivière

**VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE**  
Si vous suivez le programme débutant le mardi 17 novembre. Renseignements gratuits à 19 heures. Début du cours: 20 heures. Inscription sur place.  
683-2535  
**TABAC-STOP**

Vendeurs — Représentants — Conseillers

**vousre STRATÉGIE DE VENTE est-elle à point?**

ROGER ST-HILAIRE  
instructeur

**VENTE STRATÉGIQUE**  
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- disposer de votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

QUÉBEC  
● 10 et 11 déc.  
● 7 et 8 janvier

MONTREAL  
● 19 et 20 nov.  
● 17 et 18 déc.

Inscription en nombre limité. Téléphonnez maintenant entre 9h et midi

**Cours de vente Roger St-Hilaire (418) 626-7498**

# VOICI LE DODGE DAKOTA: LE PICK-UP QUI EN VAUT DEUX!



1. Il a l'allure sportive, la manoeuvrabilité et l'économie d'essence d'un compact...

2. ...et, l'endurance d'un vrai DODGE RAM, l'espace de chargement et la banquette 3 places d'un pick-up plein grandeur.

- Nouveau moteur V-6 (3,9 litres) à injection électronique en option
- Choix de caisse 6 1/2' ou 8' (la caisse de 8' avec la porte arrière fermée peut contenir du contre-plaqué 4' x 8')
- Choix 2x4 ou 4x4
- Nouvel ensemble glaces électriques et verrouillage central des portes
- Nouvel ensemble de remorquage
- Nouvel ensemble protection hors-route 4x4
- La plus longue garantie: 7 ans ou 115 km.\*



LE SEUL VRAI PICK-UP INTERMÉDIAIRE EN AMÉRIQUE DU NORD  
GARANTIE 7/115\*

LE PICK-UP INTERMÉDIAIRE DODGE DAKOTA 1988

## QUAND LE TRAVAIL EST DUR, LE DUR SE MET AU TRAVAIL



LES DODGE. Toute une famille de durs.

\* Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures et camions 1988 fabriqués en Amérique du Nord. Possibilité de franchise. Détails chez le concessionnaire. Certains équipements illustrés ou mentionnés sont offerts en option moyennant supplément.

## AH OUI! Pour la femme, une soirée toute spéciale!

Tous les lundis, la femme est à l'honneur à LA TYROLIENNE. En effet, une agréable surprise vous attend Mesdames et ce, pour votre plus grand plaisir...

Dans le cadre enchanteur d'un chalet de montagne, nous vous proposons un repas délicieux préparé tout spécialement à votre intention.

De plus, notre personnel, toujours attentif, saura combler vos moindres désirs par un service courtois et plein d'égards.

Alors, soyez au rendez-vous, Mesdames!

plus sympathique... évidemment



2846, chemin Gomin, Sainte-Foy - (418) 651-6905

# Un collégien sur deux abandonne les études

## La CEQ réclame des fonds pour les cégeps

♦ MONTREAL (PC) - Un double défi attend les cégeps, 20 ans après leur création : donner le goût aux jeunes qui s'y inscrivent de terminer leurs études collégiales, et satisfaire les besoins par-

ticuliers des quelque 45,000 adultes qui les fréquentent.

par Michel VENNE

Car aujourd'hui, un élève sur

deux qui entrent au cégep abandonnera ses études collégiales avant de les avoir terminées, se retrouvant sans diplôme. Alors qu'un nombre sans cesse croissant d'adultes retournent au cégep pour se perfec-

tionner ou se recycler, histoire de s'ajuster aux changements rapides que connaît le monde du travail.

Pour faire face à ces défis, comme l'a soutenu encore une fois, hier, le président de la CEQ Yvon Charbonneau, il faudra injecter dans le réseau des 48 cégeps publics du Québec les budgets nécessaires à « la préservation et au développement de l'un des plus beaux fleurons de la Révolution tranquille ».

Ce sont là les principales conclusions qui ressortent du colloque ayant pour thème « À 20 ans, des choix déterminants », organisé par la Centrale de l'enseignement du Québec, en fin de semaine, et portant sur l'avenir des cégeps.

Quelque 250 enseignants, professionnels, employés de soutien, administrateurs et élèves provenant de partout en province y ont participé.

### Comme à la guerre

Prenant la parole à la clôture du colloque, M. Charbonneau a déclaré qu'il fallait aborder l'éducation

comme on aborde la guerre. « On trouve toujours de l'argent pour la guerre. Il faut trouver de l'argent pour développer l'éducation. L'éducation, dit-il, doit être la première priorité dans notre monde en mutation ».

Pour le président de la CEQ, le réseau collégial est secoué par les insuffisances, menacé par des systèmes parallèles, privés, qui se développent parce que les cégeps ont du mal à répondre aux attentes de la population.

M. Charbonneau a déploré que seulement 50 pour 100 des élèves s'inscrivent au cégep en ressortant diplômés.

Il en a imputé la faute au fait que le cégep n'est plus attirant. Il croit qu'il est impérieux de faire des cégeps des milieux plus humains où les élèves se sentiront plus heureux, bénéficiant d'un encadrement professionnel répondant à leurs besoins.

M. Charbonneau estime qu'une

bonne proportion de ceux qui abandonnent leurs études avant terme manquent d'appui dans leur famille et que s'ils retrouvaient cet appui au cégep, ils seraient plus persévérants.

Or, les compressions budgétaires auxquelles font face les administrateurs des cégeps les obligent à diminuer le nombre de professionnels à leur emploi et à augmenter la tâche de travail des enseignants qui n'ont plus le temps, s'il faut en croire les témoignages de professeurs entendus hier, de se consacrer personnellement aux élèves qui demandent le plus d'attention.

Le président de la CEQ a ensuite prévenu les responsables scolaires que l'un des défis de l'avenir pour les cégeps avait trait à l'éducation des adultes, un secteur en pleine croissance dans les cégeps.

Pour M. Charbonneau, les effectifs adultes ont des besoins différents de ceux des élèves réguliers et le milieu collégial devra être en mesure d'y répondre.

## Appel de Charbonneau à redéfinir le rôle du collège

♦ MONTREAL (PC) - Après 20 ans, la CEQ croit nécessaire de définir avec plus d'exactitude le rôle des cégeps entre l'école secondaire, l'université, les corporations professionnelles et les entreprises.

Les cégeps, selon le président Yvon Charbonneau, au colloque de sa centrale sur les 20 ans des collèges publics, doivent retrouver le

sens de la « formation fondamentale », tout en continuant à offrir une formation professionnelle.

« Ni grosse école secondaire, ni petite université, le cégep doit être le lieu d'acquisition d'une formation d'ordre général plus large, là où on acquiert une vision intégrée du monde, où l'on apprend comment penser, communiquer, s'organiser,

intervenir dans la société. Ceci dans le but de former des personnes mobiles, capables de s'adapter aux changements d'une société en mutation ».

L'accessibilité au cégep n'était pas au coeur des débats, ce week-end, autant que cela aurait été le cas au moment de la création des cégeps. Un certain rattrapage a été réalisé puisqu'il y a dix ans, seuls 40 pour 100 des finissants du secondaire entraient au cégep. Cette proportion atteint aujourd'hui 50 pour 100.

Mais, d'après Jean-Pierre Paquet, président de l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec, les conditions économiques difficiles de nombreux élèves font en sorte que plusieurs abandonnent encore aujourd'hui.

En outre, il affirme que 70 pour 100 des élèves doivent travailler à temps partiel durant leurs études à temps plein pour subvenir à leurs besoins.

M. Paquet a réitéré, hier, les demandes exprimées par l'ANEQ pour que le système d'aide financière destiné aux étudiants soit révisé.

Le ministre Ryan a fait savoir, la semaine dernière, qu'un projet de réforme était en cours de réalisation. Il a annoncé qu'il pourrait le rendre public en juin 1988.

## Début des audiences du Conseil pour la paix

♦ RIMOUSKI (PC) - Les consultations populaires du Conseil québécois pour la paix ont débuté, en fin de semaine, à Rimouski, et l'organisme se rendra dans cinq autres villes de la province d'ici vendredi afin de recueillir les commentaires du public quant au projet du gouvernement fédéral d'investir \$200 milliards dans l'armement.

Les commissaires ont reçu cinq mémoires lors de la séance de consultation de Rimouski. Quatre organismes se sont dits contre l'accroissement du budget de défense, soutenant notamment qu'il serait préférable d'investir dans l'aide aux défavorisés.

Pour sa part, un militaire a soutenu qu'il faut que le Canada modernise son armée pour mieux défendre sa souveraineté et pour mieux maintenir la paix.

**19 • 20 • 21 • 22 novembre 1987**

**Jeudi 16h à 22h  
Vendredi et Samedi 10h à 22h  
Dimanche 12h à 17h**

### La foire du micro ordinateur

Pavillon de l'Agriculture (EXPO-QUÉBEC)

ENTRÉE: ÉTUDIANT 3\$, ADULTE 4\$  
**14 000\$ en prix**

**CRIC 80** **Télé 4 LE SOLEIL** **CONFIDENCE** **INFORMATIQUE MERCIER** **miSys**

**Grand Concours RE/MAX**  
**50 000\$ à gagner\***

Collectionnez ces coupons quotidiennement apportez-les au Salon de l'Épargne-Placements

**14 000 agents immobiliers au Québec**

**25 au 29 nov. Centre Municipal des Congrès**  
mercr. au sam.: 12h00 à 22h00 dim.: 12h00 à 18h00

# G. Lebeau

## UNE GAMME DE BONS PRIX!

**SPÉCIAL**  
radio et quatre haut-parleurs

**799\$**  
non installé  
Prix régulier 914\$

**PIONEER**  
Modèle KEH9292  
AM/FM stereo cassette  
affichage numérique



Haut-parleurs TS6940  
6" x 9", 100 W

Haut-parleurs TS1625  
6 1/2", 100 W

**MEI**  
Modèle CX148E  
AM/FM Stereo cassette  
affichage numérique

**Spécial 233\$**  
non installé  
Prix régulier 289\$

**MEI**  
Modèle CX118M  
AM/FM stereo cassette

**Spécial 69\$**  
non installé  
Prix régulier 89\$

**KENWOOD**  
Modèle KRC2001  
AM/FM stereo cassette  
affichage numérique

**Spécial 376\$**  
non installé  
Prix régulier 469\$

**KENWOOD**  
Modèle KRC2000A  
AM/FM stereo cassette  
affichage numérique

**Spécial 319\$**  
non installé  
Prix régulier 399\$

Payez dans 6 mois sans intérêt Sujet à l'approbation de crédit

3 mois sans intérêt — 300\$ et plus Sujet à l'approbation de crédit

## SYSTÈME D'ALARME

**MAGNADYNE CARBINE**

**A PARTIR de 99\$**  
non installé

**quand on aime son auto!**

**G. Lebeau**

Prix en vigueur jusqu'au 8 janvier 1988

<b>Québec</b> 400 est, St-Vallier 522-6816	<b>Lévis</b> 109, route Kennedy 833-7777	<b>Giffard</b> 1400, rue d'Estimauville 661-1774	<b>Ste-Foy</b> 980, de Bourgogne 658-4530 <small>Cette succursale est maintenant ouverte jusqu'à 21h00 tous les soirs et le samedi de 8h00 à 17h00</small>	<b>EXTÉRIEUR DE QUÉBEC</b>	<b>Rimouski</b> 252 est, St-Germain 724-2155	<b>Sept-Îles</b> 298, rue Laure 968-1544	<b>St-Georges-de-Beauce</b> 9080, boul. Lacroix 227-0227	<b>Montmagny</b> 151 ouest, boul. Taché 248-8959
				<b>Chicoutimi</b> 995, boul. Talbot 549-6656	<b>Baie Comeau</b> 30, William Dobell 296-8830	<b>Matane</b> 215, rue Soucy 562-9166	<b>La Malbaie</b> 375, boul. Mailloux 439-3953	

**NOUVEAU**

**Réservations:**  
Marc-André Laberge  
872-7186

**RICHELIEU INTERNATIONAL**



M. Lucien Bouchard, Ambassadeur du Canada en France, sera le conférencier invité au dîner de présentation des présidents des clubs Richelieu de la région de Québec, le 19 novembre 1987 (cocktail à 18h30, souper à 19h30), au Château Frontenac, Québec.

M. Bouchard parlera des résultats du sommet francophone de Québec.

**Nombre de places limitées. Coût: 25\$**

# Les gens Sympathiques de Place LAURIER

IMPORTATION ORIENTALE

Specialités: broderies à la main, kimonos, robes, gilets avec broderies, nappes au crochet, ivoire et jade

**CENTRE HONG-KONG**

Bijoux, bibelots, souliers chinois toutes grandeurs

2e étage dans le couloir allant chez Sears  
TÉL.: 653-8032



**Dr René Marchand**  
et associés

Optométristes

Place Laurier, Sainte-Foy  
G1V 2L8

**SOINS VISUELS COMPLETS**

- Examen de la vision
- Verres de contact
- Lunettes
- Lunettes de soleil

**653-8486**

*San Francisco*

Pour un Noël  
tout en couleurs



**SALON LAURIER INC.**  
653-9793

- coiffure unisexe
- modeling
- coupe en mèches

Entrée #3, face à Brunet



Le goût  
des Fêtes

**Salon SIX**



**Profil**  
*décor*

Offrez-vous un hiver  
chaud et confortable  
**Rabais de 25%**  
sur les duvets  
d'oie blanche  
**BANFF**  
(toutes grandeurs)

en vigueur jusqu'au  
31 décembre 1987  
3e étage, corridor ouest de La Baie

**1\$** Une agréable façon  
de vous régaler! **1\$**

Sur présentation de cette annonce, obtenez 1\$ de rabais sur tout achat de 3\$ et plus (sauf sur menu du jour).

**POULET NORMAND**

Offre valable jusqu'au 31 décembre 1987






Délectez-vous tout  
en économisant!

Sur présentation de cette annonce,  
obtenez  
une pointe de pizza à **99¢**

**SANDRA PIZZA**

Village Normand

Offre en vigueur jusqu'au  
31 décembre 1987

L'hiver est à nos pieds!  
**20%**  
de rabais sur toutes  
les bottes d'hiver  
en magasin  
Valide du 5 novembre au 12  
décembre 1987

Utilisez notre plan mise de côté  
651-7928

**PANDA**



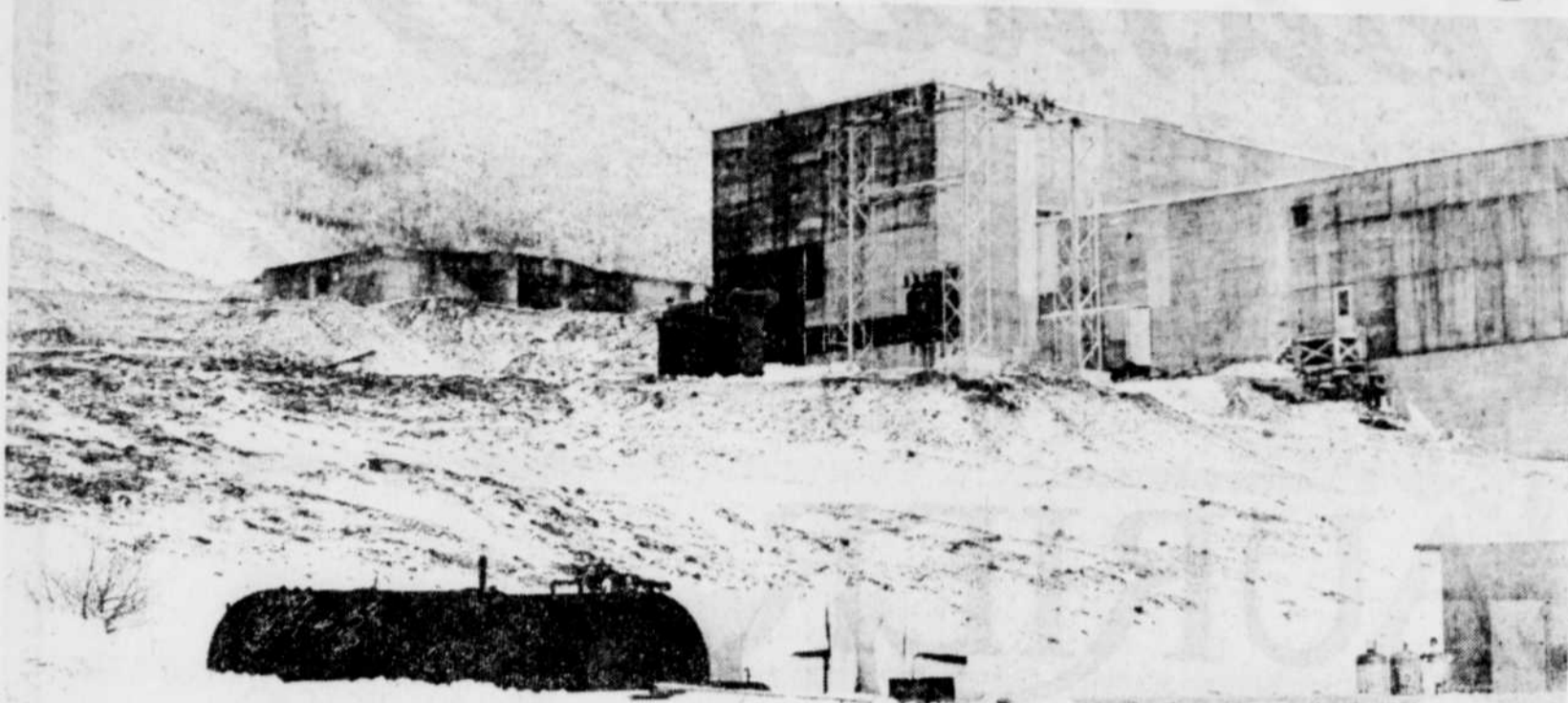
**PIERRE LAFORCE**  
Opticien d'ordonnances  
Grand choix de lunettes et de verres de contact

Centre Vision  
**ROBERT LAFORCE**  
Village Normand  
658-4753

# L'ÉCONOMIE

## Dans le parc de la Gaspésie

# M.-Y. Côté favorise la prospection minière



Les installations abandonnées de Mines Madeleine, au mont de la Table, dans le parc de la Gaspésie.

Le Soleil, Jean Didier Fessou

## « Si on trouve quelque chose, on verra à ce moment-là » (Métallos)

♦ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** - Les uns après les autres les organismes socio-économiques et les municipalités de la région font parvenir des résolutions d'appui à M. Valérie Côté pour réclamer la réouverture du parc de la Gaspésie à la prospection minière.

Cette belle unanimité fait dire au commissaire industriel André Langlois: « Maintenant il va falloir établir des balises très claires et très nettes pour harmoniser la conservation et la prospection dans le parc ».

C'est sensiblement le même discours que tient le permanent du Syndicat des métallos, M. Romain Marin: « Nous, ce qu'on dit, c'est d'y aller par étape. Commençons par ouvrir le parc à la prospection. Si on trouve quelque chose, on verra à ce moment-là ».

Disant « ne pas vouloir déranger la faune à n'importe quel prix », le dirigeant syndical accuse le ministre Yvon Picotte de n'avoir rien compris à ce dossier.

### Contexte difficile

Pour mieux comprendre l'évolution de ce dossier, il faut se rappeler que la municipalité régionale de

comté Denis-Rivierin est la région la plus pauvre du Québec, selon les statistiques officielles.

Cette région compte environ 16.000 habitants, dont 12.000 dans la seule frange urbaine qui constitue Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et Tourelle. Les autres vivent dans sept villages qui sont dispersés sur 150 kilomètres de côte, entre Capucins et Rivière-Madeleine.

Les assises économiques de cette petite région reposent sur les commerces et les services à Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts, le tourisme, la pêche et la forêt ailleurs. Mais cela ne suffit pas pour faire vivre la population.

Ainsi, avance le commissaire industriel André Langlois, chômeurs et assistés compteraient pour 60 pour 100 de la population active.

### Mécontentement

Depuis peu les choses sont en train de « bouger ». D'abord il y a le maire Régis Vallée qui n'est pas tout à fait d'accord avec le projet de la papeterie à Matane. Il a publié une lettre ouverte pour le dire:

« Lorsque mon voisin, qui est riche, devient millionnaire, je suis

heureux pour lui. S'il devient millionnaire avec les impôts de tout le monde, je dis que c'est la volonté politique. Quand le politique prend des projets comme la papeterie et les panneaux qui ont été montés par des gens de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts dans les années 60, que ledit politique les donne à d'autres régions comme Matane et la Matapédia, nous croyons que ceci justifie notre mécontentement ».

### Prise de conscience

Ajoutée à d'autres du même style, cette prise de position du maire Vallée semble avoir « secoué » le milieu. Ainsi une soixantaine de personnes issues notamment des milieux d'affaires viennent de fonder un « comité permanent de défi ».

Baptisé « Défi Sainte-Anne-des-Monts », ce comité veut « monter » des projets à soumettre au sommet socio-économique de la Gaspésie, l'an prochain.

Ces projets seront axés autour de la petite et moyenne entreprise et la transformation. Pour éviter, par exemple, que la moitié des turbots pêchés dans le coin soient expédiés et transformés à Saint-Hyacinthe!

Le groupe veut aussi maximiser les attraits touristiques que sont la mer, la montagne, l'éolienne de Cap-Chat, le vol-à-voile de Mont-Saint-Pierre, etc...

### Incompréhension

Le ministre Marc-Yvan Côté a déjà assuré qu'il voulait passer outre aux normes pour aider directement la municipalité régionale de comté Denis-Rivierin à se sortir de sa mauvaise situation.

Mais, du côté d'Ottawa, on ne fait pas encore montre de la même compréhension.

Ainsi, par exemple, les Gaspésiens devraient bénéficier d'une déduction fiscale de \$5.400 sur leur prochain rapport d'impôt, en raison de la situation économique de la Gaspésie.

Les contribuables de la MRC Denis-Rivierin n'y auront pas droit parce que leur région est située à moins de 160 kilomètres d'une région urbaine d'au moins 10.000 habitants. Cette région urbaine, c'est Matane.

Faire changer ce règlement est le premier but que vient de se fixer Défi Sainte-Anne-Des-Monts, mentionne M. André Langlois. ♦

♦ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** - Ministre responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté se dit franchement favorable à la réouverture du parc de la Gaspésie à la prospection minière.

textes de Jean Didier FESSOU

Pour justifier son point de vue il rappelle que la région immédiate de Sainte-Anne-des-Monts, c'est-à-dire la municipalité régionale de comté Denis-Rivierin, est la plus pauvre du Québec.

Originaire de Sainte-Anne-des-Monts et député de la circonscription à l'Assemblée nationale en 1973, il ajoute: « Il faut se rappeler Sainte-Anne-des-Monts du temps où il y avait de la prospection minière dans le parc et quand Mines Madeleine opérait. Cela bougeait... »

Toutefois le ministre Côté se montre beaucoup plus circonspect en ce qui a trait à l'exploitation minière dans le parc, par exemple celle du mont Olivine qui réclame l'industrie minière: « Pour l'instant on parle d'exploration minière. Pas plus! »

### Boom économique

C'est en 1963 que le ministre des Ressources naturelles de l'époque, M. René Lévesque, ouvrit le parc de la Gaspésie à la prospection minière.

Quelque 60 compagnies minières installèrent alors une base d'opération à Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts. Tout ceci créa un « boom » économique jamais vu sur la rive nord de la péninsule gaspésienne, rappelle M. Valérie Côté, autrefois hôtelier et aujourd'hui président de l'Association des prospecteurs de la Gaspésie (85 membres).

À l'époque les prospecteurs cherchaient du cuivre et du nickel. Cette recherche ne fut pas vaine.

### Mine souterraine

En effet, de 1969 à 1977, une filiale du groupe minier McIntyre, Mines Madeleine, embaucha 210 personnes pour exploiter une mine de cuivre souterraine au mont de la Table, à la limite nord du parc. Fermée en 1977, la mine recommença son exploitation avec 110 travailleurs en 1979. Vendue au groupe torontois Anyox Zenmac Exploration, elle a définitivement fermé ses portes en 1982. Son équipement est actuellement démantelé pour être démenagé à Thunder Bay où il servira à l'exploitation d'une mine de platine.

Il faut noter, toutefois, que l'exploitation de Mines Madeleine a

causé d'importants et d'irréparables dégâts à l'environnement immédiat et pourtant exceptionnel du mont de la Table.

### Prospection de base

Par une curieuse ironie, c'est un gouvernement dirigé par M. René Lévesque qui mit fin à l'exploration minière dans le parc de la Gaspésie, en 1977, rappelle M. Valérie Côté.

Ajoutée à la première fermeture de Mines Madeleine, cette mesure toucha brutalement l'économie jusqu'alors prospère de Sainte-Anne-des-Monts.

Aujourd'hui les prospecteurs gaspésiens réclament le droit de retourner dans le parc. Ce que nous voulons faire, explique M. Côté, c'est de la « petite prospection de base au marteau, une prospection de reconnaissance ».

Connaissant le parc et ses environs immédiats comme le fond de sa poche, l'ancien hôtelier de Cap-Chat se dit convaincu que la région recèle de l'or, du platine, du zinc, de la galène (plomb), du cuivre, etc...

Il se dit également convaincu que l'exploitation du mont Olivine, faite à une « petite échelle » et dans de « bonnes conditions », ne nuirait absolument pas aux activités du parc et à son environnement exceptionnel: « Quand on regarde la situation économique de notre Gaspésie, je me demande si ce n'est pas criminel de laisser dormir des richesses naturelles ».

### Pas de réponse

Ces mois derniers, donc, l'Association des prospecteurs de la Gaspésie a entrepris des démarches auprès du ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, pour qu'il autorise de la « petite prospection de base » dans le parc.

M. Savoie s'est montré favorable à cette idée à condition qu'il y ait une volonté du milieu et que ses collègues du Développement régional, de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche donnent eux aussi leur accord.

Jusqu'à présent, note M. Valérie Côté, seul le ministre Yvon Picotte n'a pas encore pris la peine de répondre au courrier de l'Association des prospecteurs de la Gaspésie.

Toutefois, à plusieurs reprises, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche s'est vigoureusement et publiquement élevé contre ce projet. Il a même dit « souhaiter bien du plaisir » à son collègue Raymond Savoie s'il « s'obstinait à vouloir piloter un tel dossier ». ♦

## PORTEFEUILLE REA

DATE 06-11-13-11

GENERAL 1184.13 1155.62

MANUFACTURIER 1285.56 1231.87

SERVICES 1113.54 1102.87

MONTREAL (PC) - Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 13 novembre, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.			
Compagnie	Déduction en %	Prix à l'émission	Prix au 06-11-87
Accor 85	150	\$ 2.00	\$ 5.75
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 7.00	\$ 1.70
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.00
ADS Associés 86	100	\$ 5.00	\$ 1.75
A.Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 1.50
Aliment. Couche Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 2.15
Alubec (Amusecor) 83	150	\$ 2.00	\$ 2.10
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 3.70
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 0.60
Artex 85	150	\$ 5.00	\$ 7.63
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 5.50
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6.50	\$ 2.00
Auberge des Gouverneurs 86	100	\$ 4.50	\$ 3.00
Autopoint 86	100	\$ 2.00	\$ 1.40
Avcorp 86	75	\$ 5.50	\$ 5.00
Banque d'Epargne 83	100	\$ 9.25	\$ 12.38
Banque Nationale 85 (2:1)	50	\$ 9.25	\$ 10.63
Banque Nationale 86 (2:1)	50	\$ 14.12	\$ 10.63
Banque Royale 83	50	\$ 320.00	\$ 27.75
Banque Royale 86	50	\$ 334.00	\$ 27.75
Bastien Inc. 87	100	\$ 4.00	\$ 2.05
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 3.50
Biorex Groupe Conseil 87	75	\$ 1.50	\$ 0.65
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 2.45
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2.50	\$ 1.85
Bombardier B. 85 (2:1)	75	\$ 3.25	\$ 8.00
Bombardier B. 86 (2:1)	50	\$ 6.87	\$ 8.00
Boutique S. François 85	150	\$ 5.75	\$ 5.75
Brevuages Cott 86	100	\$ 7.00	\$ 5.75
Blitrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 4.80
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 16.37
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 7.63
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 7.63
Canco 84	150	\$ 5.00	\$ 11.25
Cascades 82	150	\$ 0.52	\$ 7.25
Cascades 84	100	\$ 2.34	\$ 7.25
Cascades 85	100	\$ 5.38	\$ 7.25
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 14.00
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 0.10
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	75	\$ 3.00	\$ 12.00
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	\$ 5.50	\$ 12.00
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 9.25	\$ 4.20
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.80
CFPC Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 15.75
Cons. Bathurst 85 (2:1)	150	\$ 8.62	\$ 0.53
Continental Pharma Cryosan A 85	50	\$ 8.37	\$ 17.13
Continental Pharma Cryosan B 85	100	\$ 5.00	\$ 3.00
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13.68	\$ 14.25
Corp. Métal Déployé 87	75	\$ 4.50	\$ 2.50
Corp. Réseau Computime 86	100	\$ 1.50	\$ 0.50
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 5.00
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 2.30
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 4.75
Deragong Langlois 87	75	\$ 2.25	\$ 0.75
Diabrisse Int'l 87	75	\$ 3.75	\$ 3.25
Dianet 86	75	\$ 2.00	\$ 2.00
Domco Ltée 86	50	\$ 13.25	\$ 6.38
Domicil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 0.50
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 14.63
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 27.50
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 27.50
Dorel Industries	100	\$ 5.00	\$ 2.80
Dufrenoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.95
Entreprises Hartco 86	150	\$ 7.00	\$ 0.95
Entreprises Repap 84	50	\$ 12.50	\$ 10.50
Equipements Denis 85	75	\$ 2.00	\$ 2.50
Equipements Denis 87	75	\$ 4.50	\$ 2.50
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3.00	\$ 4.00
Espalau Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12.00	\$ 18.00
Exploration Augmito 85	150	\$ 1.50	\$ 1.10
Exploration Bronsor 85	100	\$ 0.88	\$ 0.35
FCA International 84	100	\$ 9.00	\$ 10.50
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 4.55
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 4.00
Fiducie Guardian ord. 87	50	\$ 5.63	\$ 4.00
Fiducie Guardian priv. A 84	100	\$ 6.00	\$ 7.00
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 6.13
Foretek International Inc. 87	100	\$ 2.50	\$ 1.00
Forex 86	100	\$ 2.00	\$ 2.30
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 3.90
Gecion Lecteur 86	75	\$ 6.00	\$ 3.10
Gedex Mines Ltd. 87	100	\$ 7.00	\$ 6.13
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 3.10
Groupe Algo 86	50	\$ 8.25	\$ 7.50
Groupe Bocnor BF 87	100	\$ 4.00	\$ 2.10
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 4.45
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4.00	\$ 3.55
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 3.40
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 1.50
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 5.00
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 1.11
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 7.50
Gr. Jean Coutu Inc. 86	150	\$ 8.00	\$ 6.75
Groupe Kaufel 85	75	\$ 6.25	\$ 7.38
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6.25	\$ 7.38
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 1.80
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 10.13
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 10.13
Groupe Macyro Inc. 87	100	\$ 5.00	\$ 2.89
Groupe Pétrolier Gico 86	100	\$ 4.50	\$ 2.31
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 7.00	\$ 3.50
Groupe SaniVan 85	100	\$ 5.00	\$ 3.40
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 7.75
Groupe Totech 86	100	\$ 4.00	\$ 3.35
Groupe Totech 85	150	\$ 2.00	\$ 1.75
Groupe Transat AT 87	100	\$ 6.50	\$ 1.75
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 6.63
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 6.63
Groupe Val Royal Inc. 86	100	\$ 7.50	\$ 6.63
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 10.38
Groupe Vidéotron 86	75	\$ 2.00	\$ 10.38
Groupe Visiontronique 86	75	\$ 2.00	\$ 0.60
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 8.00
Guillevin Int'l. 86	50	\$ 6.00	\$ 5.00
Groupe 86	100	\$ 5.00	\$ 7.25
Honco Inc. 86	100	\$ 3.00	\$ 1.15
IAF Biochem Int'l. Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 5.87
Ideal (Grp. des Compagnies) 87	50	\$ 8.00	\$ 5.25
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 2.80
Igloo Viksli Inc. 87	100	\$ 2.00	\$ 1.00
Inasco 81	100	\$ 18.07	\$ 26.63
Inasco 86	100	\$ 34.50	\$ 26.63
Impertex 86	100	\$ 2.00	\$ 0.75
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1.63	\$ 4.40
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 4.40
Industries Pantorama 86	100	\$ 5.50	\$ 2.30
Industrie Shacop Ltée 86	100	\$ 5.50	\$ 2.35
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 1.50
Informatic 2000 Inc. 86	100	\$ 4.00	\$ 2.40
Innotech Aviation 86	75	\$ 5.00	\$ 2.75
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 4.25
Ivacco 83	50	\$ 25.00	\$ 11.13
J.M. Seucier 86	100	\$ 4.50	\$ 1.55
Laperrière et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 3.00
Lassonde Inc. 87	100	\$ 5.00	\$ 1.50
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 4.80
Lavalin Industries 87	50	\$ 10.00	\$ 4.80
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 1.54
Lévesque Cloutier 86	100	\$ 2.50	\$ 1.35
Lévesque, Beauvieux et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 5.00
Magasins Chateau 83	150	\$ 11.25	\$ 6.53
Mines D'Or Kiama Ltée 83	100	\$ 25.00	\$ 13.50
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 2.01
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 0.75
Le Groupe ACS Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.70
Le Groupe Cogeco 85	50	\$ 6.75	\$ 3.85
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 6.25
Les Industries Promatex 85	150	\$ 3.25	\$ 2.20
Les Ord. Hypocrat Inc. 85	150	\$ 1.10	\$ 1.17
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	150	\$ 3.20	\$ 1.17
Lesard Besucage Lemieux 87	100	\$ 2.75	\$ 1.45
LGS Conseil, en Inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 2.00
Location Interan 86	75	\$ 5.00	\$ 4.80
Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 2.90
Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 6.50
Loisirs Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 4.70
Louvem ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.70
Louvem ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.70
Loxam priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 3.10
Maax Inc. 87	100	\$ 6.00	\$ 4.25
MaBaie Inc. 87	100	\$ 6.00	\$ 4.25
Magasins Wise 86	75	\$ 5.00	\$ 2.50
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 1.00
Marcop Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 1.69
Maufort 84	100	\$ 3.00	\$ 1.20
Maufort 86	75	\$ 0.75	\$ 1.20
McNeil Mantha 84	100	\$ 1.50	\$ 3.00
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87	\$ 3.00
M-Corp 85	150	\$ 7.38	\$ 7.25
Modes Shirmax 85	100	\$ 14.25	\$ 7.25
Memotec Data 85 (2:1)	150	\$ 3.75	\$ 13.50
Memotec Data 86 (2:1)	75	\$ 5.25	\$ 13.50
Memotec Data 87 (2:1)	75	\$ 15.63	\$ 13.50
Metro Richelieu 86	50	\$ 6.	

## La réforme fiscale augmentera le taux marginal des \$40,000

On a déjà dit que le projet de réforme fiscale du gouvernement fédéral aura pour effet de réduire le taux d'imposition de la plupart des contribuables. Une étude du Groupe financier Sobeco constate cependant que cet avantage sera amoindri par une augmentation du taux marginal pour la plupart des contribuables dont les revenus varient entre \$40 et \$50,000.

Cette situation vaut une très mauvaise note au projet de réforme fiscale. En effet, quand il est question de rémunération, il est toujours très important de tenir compte du taux d'imposition, mais aussi du taux marginal, pour bien évaluer l'augmentation réelle de revenu.

Le taux de base, c'est celui qui s'applique jusqu'à \$20, \$30 ou \$50,000. Le taux marginal, c'est celui qui s'applique sur chaque dollar gagné au-delà de cette limite. C'est à cause de cette réalité que les travailleurs dont le revenu est supposément imposé à environ 40 pour 100 retrouvent à peine la moitié de la valeur de chaque augmentation de salaire sur leur chèque de paie.

Prenons le cas d'un salarié célibataire de moins de 65 ans sans déductions spéciales. Selon Sobeco, si ce contribuable gagne \$30,000 par année, la réforme signifiera pour lui une diminution d'impôt de \$695. Son revenu net de l'année sera donc majoré de 3 pour 100 uniquement par l'application des nouveaux taux d'imposition.

Pour ce contribuable, la réforme sera avantageuse sur toute la ligne, sur le plan du salaire, puisque son taux marginal d'imposition applicable sur ses revenus gagnés au-delà de \$30,000 diminuera aussi de 2.1 pour 100.

### Misère à \$40,000

La situation de ce contribuable serait différente, si son revenu était de plus de \$40,000. À ce moment, l'augmentation de revenu découlant de la réforme n'est plus que de 1.9 pour 100. De plus, le taux marginal d'imposition prévu pour cette catégorie de salaires augmentera de 1.6 pour 100 avec la réforme.

C'est dire que chaque dollar gagné par ce contribuable au-delà de \$40,000 sera davantage imposé après la réforme qu'avant, selon les évaluations de Sobeco.

### Regrettable

Cette situation est regrettable à plus d'un point de vue, selon les conseillers de Sobeco. Les salariés touchant ce niveau de revenu ont le plus souvent beaucoup d'influence sur le bon fonctionnement des entreprises.

C'est à eux que l'on demande d'implanter les stratégies conçues par la direction. Ils se préoccupent de leurs finances personnelles. Ils savent compter combien leur prime rapporte. En fait, on laisse entendre que ces travailleurs ne seront pas dupes d'une réforme fiscale qui feint de leur laisser davantage de revenus, mais qui réduit le bénéfice qu'ils peuvent obtenir en travaillant encore plus.

### Les enfants

Les simulations réalisées par cette équipe de spécialistes dans le cas des travailleurs qui ont des enfants, sont encore plus probantes.

Ainsi, parmi les couples mariés, ayant un seul revenu et deux enfants de moins de 18 ans, c'est la catégorie des \$30 à \$50,000 qui sera la moins avantagée. Pour certains de ces contribuables (\$40,000), la réforme entraînera une augmentation du revenu net de moins de 1 pour 100 (.8) qui sera rapidement éliminée par une augmentation de 3 pour 100 de leur taux marginal.

La même situation est observée dans le cas d'un parent unique avec deux enfants. Pour ces travailleurs, gagnant \$40,000, la réforme accordera une augmentation de revenu net apparente de 1 pour 100 qui sera rapidement éliminée par l'augmentation du taux marginal de 3.4 pour 100.

### La famille

Les couples mariés avec deux revenus totalisant \$40,000 et ayant deux enfants seront les seuls de cette catégorie de revenu à bénéficier d'un léger avantage fiscal. Alors que le revenu net de ces couples augmentera de 1.3 pour 100 grâce à la réduction des taux de base, leur taux d'imposition marginal diminuera de 2.3 pour 100. Ironiquement, pour cette catégorie de contribuables, on constate que ce sont les couples les plus démunis, gagnant moins de \$20,000 avec deux salaires... qui devront subir une très légère augmentation de leur taux marginal d'imposition.

**Aide à l'emploi à Sept-Îles** - Emploi et Immigration vient de débloquer \$1.5 million pour la mise en œuvre de projets créateurs d'emplois temporaires sur la Côte-Nord. Les projets créateurs d'emplois devront être déposés avant le 20 novembre et mis en œuvre le plus rapidement possible, a-t-on précisé à la Direction du développement de l'emploi (DDE), à Sept-Îles. Des données statistiques permettaient, récemment, d'estimer que cette région de la Côte-Nord se débattait avec un taux de chômage de 35 pour 100, cet hiver. Pour l'heure, le nombre de chômeurs se situe entre 6,000 et 7,000. À la DDE, on a noté que le \$1.5 million consenti par Emploi et Immigration Canada permettra vraisemblablement de réduire le nombre des chômeurs de 5 ou 10 pour 100. Le nombre estimé d'emplois créés sera de l'ordre de 300.

**Prix d'excellence Cascades** - Pour une deuxième année d'affilée, les élèves du cours d'éducation économique en 5<sup>e</sup> secondaire auront la possibilité de mériter un voyage d'une semaine en France en participant au concours Prix d'excellence Cascades. Mis sur pied par la Société des professeurs d'économie du Québec, avec la collaboration de la compagnie Cascades et celle d'organismes et ministères québécois, celui-ci se tiendra, cette année, sous le thème « La PME au Québec: ses échanges sur les marchés national et internationaux, sa contribution au développement régional ». L'an dernier, plus de 1,700 élèves ont participé au concours parrainé notamment par le ministère de l'Éducation.

## Réduction du déficit budgétaire

# Reagan et le Congrès ont cinq jours pour s'entendre

(AFP) - Le président Ronald Reagan et le Congrès ont cinq jours pour s'entendre sur la réduction du déficit budgétaire réclamée par Wall Street et les alliés des États-Unis. La tâche semblait cependant assez avancée pour que l'on reparle d'une réunion imminente du Groupe des Sept.

Le directoire de la politique économique occidentale pourrait se réunir, peut-être dès le 21 ou le 22 novembre, afin de tirer la leçon d'un mois de crise boursière et monétaire, selon le New York Times. La rencontre aurait probablement lieu à Londres, a rapporté le quotidien citant des sources américaines et étrangères.

De leur côté, les partenaires des États-Unis espèrent obtenir les « éclaircissements nécessaires » concernant l'attitude de Washington à l'égard du dollar et de la réduction de son déficit budgétaire à l'occasion d'une réunion des 24 pays de l'OCDE, aujourd'hui et demain.

La grande majorité des pays industrialisés regroupés au sein de l'organisation, dont le siège est à Paris, souhaitent s'assurer que les « Trois grands » — les États-Unis, la RFA et le Japon — adopteront « les mesures appropriées » pour rétablir la confiance des marchés financiers et prévenir une rechute sérieuse de l'économie mondiale, voire une récession.

L'annonce, samedi soir, par le



Ronald Reagan : un accord devrait être conclu cette semaine.

président Ronald Reagan qu'un accord devrait être conclu cette semaine à Washington avec le Congrès américain pour une réduction de \$80 milliards du déficit budgétaire sur deux ans a été accueillie avec prudence dans ces milieux.

Deux contraintes poussent à cette issue rapide, sous la menace toujours présente d'une panique à Wall Street. Le Japon, la RFA, la France et la Grande-Bretagne ont, depuis le Lundi Noir, fait d'une remise en ordre des finances fédérales la condition de la rencontre attendue des ministres des Finances des Sept (États-Unis, France, Grande-Bre-

tagne, RFA, Japon, Italie, Canada).

D'autre part, la Maison-Blanche et le Congrès n'ont guère d'autre choix que de s'entendre. La loi Gramm-Rudman-Hollings, récemment réintroduite, impose des coupes et/ou des hausses de recettes totalisant \$23 milliards dans le budget 1988.

Faute d'un compromis avant vendredi, le couperet s'abattra sur l'ensemble des enveloppes, selon une procédure d'amputation automatique redoutée des républicains comme des démocrates.

La trame de l'accord est déjà connue : quelque \$10 milliards d'impôts et taxes supplémentaires et \$20 milliards de coupes environ dans les crédits inscrits dans le projet de budget.

L'enveloppe de la défense serait réduite de \$4.5 à \$5 milliards (soit de 1.5 pour 100 environ), certaines subventions de \$5 milliards environ (agriculture, lutte contre la pauvreté, aide médicale...). Le solde proviendrait de recettes anticipées et d'économies très limitées sur les crédits civils.

Il reste à savoir si Wall Street, qui fait depuis un mois une fixation sur le déséquilibre des finances fédérales, se contentera d'un tel effort de la part de Washington. Si le chiffre de \$30 milliards est finalement retenu, le déficit prévu pour l'an prochain devrait s'établir entre \$135 et \$155 milliards, selon les différentes estimations.

En fait, l'exercice de compression du déficit marquerait le pas en 1988. Année exceptionnelle en raison de l'entrée en vigueur d'une réforme fiscale voulue par le président Reagan, 1987 a en effet permis de réduire le déficit du tiers environ pour le ramener à quelque \$150 milliards.

L'autre inconnue est la réaction des partenaires des États-Unis et des investisseurs étrangers, entreprises et banques centrales, qui ont assuré depuis le début de l'année le financement de la plus grande partie des déficits public et extérieur des États-Unis. Elle déterminera en grande partie la tenue du dollar sur le marché des changes.

**SÉMINAIRE SUR LA FRANCHISE**  
 ■ VOUS VOULEZ  
 Investir dans votre avenir  
 Rencontrer de nouveaux défis  
 Être votre propre patron  
**NOUS AVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ**  
 ■ VENEZ connaître comment UNIGLOBE est devenu LE RÉSEAU # 1 DE L'INDUSTRIE DU VOYAGE

UNIGLOBE Voyages

DATE: Le mardi 24 novembre 1987  
 HEURE: 19:30 heures  
 LIEU: Hôtel Hilton, Québec  
 RÉSERVEZ VOTRE PLACE auprès de M<sup>me</sup> NICOLE LEMIRE à nos frais en composant (514) 879-0662 (nombre de places limité)

**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE**

Offrez un cadeau de PRESTIGE. - Un cours d'anglais sur VIDEOCASSETTE ou sur MINICASSETTE: en anglais, espagnol, allemand ou italien.

PROGRAMME POUR TOUT NIVEAU  
 COURS INDIVIDUEL OU EN GROUPE

**LPS UN NOM PRESTIGIEUX**

Pour plus de renseignements: **681-6375** Cours de culture personnelle

**LE 400 SLATER**  
 Situé au cœur du centre-ville d'Ottawa, à proximité de la Chambre des Communes.

UN INVESTISSEMENT SÛR À POTENTIEL ÉLEVÉ

Ceci ne constitue pas une sollicitation d'achat, une telle sollicitation ne pouvant se faire que par prospectus.

**L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER**

**LA SOLUTION PARFAITE DANS UNE ÉCONOMIE IMPARFAITE**

**30% RENDEMENT ANNUEL PROJETÉ**

Conférences gratuites

**LUN., 16 NOVEMBRE, 19H30**  
 Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy, Salle Argenson

**MER., 18 NOVEMBRE, 19H30**  
 Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy, Salon Vaudreuil

Pour réservation: (418) 649-0187 sans frais: 1 (800) 363-6523

**Veilleux, Charlebois et ass. inc.**  
 Courtier en contrats d'investissement  
 785, rue Salaberry Suite 306 Québec  
 Bureaux à Québec - Montréal - Ottawa

**POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOS BUREAUX SONT OUVERTS: le samedi de 9h00 à 17h00 le dimanche de 12h00 à 17h00.**

**JOURNÉES DE PROMOTION 1987-88**

**LA POLYVALENTE DE CHARLESBOURG**

**C'est la bonne école!**

Venez découvrir une bonne école publique

mardi et mercredi les 17 et 18 novembre 1987 de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 21 h 00

Kiosques, démonstrations et expositions.

800, Place Sorbonne Charlesbourg  
 Tél.: **622-7820**

**Spaghetti 1.99\$**

Régulier 3955

Jusqu'au 14 décembre de 17h à la fermeture

**GIORGIO**

**OUVERT 7 JOURS 7 SOIRS**  
 Dimanche au mercredi de 11h à 23h, jeudi 11h à 00h, vendredi et samedi 11h à 01h.

BELLO BUONO PAS CHERO

Centre d'achats Place Sainte-Foy 653-0126  
 13, Marie-de-l'Incarnation 688-0418

# Mini-tournée dans l'Est du pays Les trois jours qui risquent d'ébranler Brian Mulroney

♦ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney pourrait vivre des heures mouvementées pendant la mini-tournée de trois jours qu'il effectue à partir d'aujourd'hui à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et sur la Côte-Nord.

Car le mélange est explosif: mercredi sur la Côte-Nord, dernière étape de sa tournée, M. Mulroney se rendra à Sept-Îles, située dans sa circonscription de Manicouagan, où rien encore n'a été annoncé par Ottawa pour faire face à l'agonie économique de la ville.

La veille, le premier ministre aura visité son ancien comté de Central Nova, en Nouvelle-Écosse, après avoir annulé il y a trois semaines une visite dans cette circonscription.

Vexés par cette annulation, des habitants du comté avaient organisé une manifestation contre M. Mulroney, qui se trouvait à Halifax pour prendre la parole devant un groupe de généreux donateurs du Parti conservateur.

La tournée de M. Mulroney commence cet après-midi à Saint-Jean, Terre-Neuve, où il assistera à l'arrivée de la flamme olympique en prévision des Jeux d'hiver de Calgary.

Mais ce prétexte officiel ne pourra vraisemblablement occulter la grogne des pêcheurs terre-neuviens en rapport avec la « guerre de la morue » qui oppose le Canada à la France depuis près d'un an. Le taux de chômage atteint 70 pour 100 dans certaines régions de la province.

Soit dit en passant, le réseau de télévision TVA, le diffuseur francophone exclusif des Jeux d'hiver, a décidé de n'envoyer à Saint-Jean ni journaliste ni équipe technique pour couvrir l'arrivée de la flamme olympique.

piqué, préférant utiliser les images qui seront retransmises par le réseau CTV.

### Pas d'annonce

M. Mulroney rencontrera notamment à Sept-Îles le maire Jean-Marc Dion.

Il n'est cependant pas question pour le premier ministre, a indiqué hier son porte-parole, Marc Lortie, de profiter de sa présence à Sept-Îles pour annoncer une initiative gouvernementale de quelque sorte.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Robert De Cotret, a promis récemment d'annoncer une nouvelle stratégie économique pour la Côte-Nord avant Noël. « C'est à M. De Cotret que revient la responsabilité du dossier », a affirmé M. Lortie.

Environ 7.000 personnes - le tiers de la population - sont descendues dans les rues de Sept-Îles le 31 octobre afin de dénoncer le premier ministre et député de Manicouagan pour ne pas avoir tenu ses promesses électorales de 1984.

La ville de Sept-Îles voulait que la municipalité puisse offrir un crédit d'impôt fédéral à l'investissement aux nouvelles entreprises, comme le

permet Ottawa dans les régions les plus pauvres du pays.

Le gouvernement fédéral interdit depuis 1979 à Sept-Îles de faire bénéficier ses nouveaux investisseurs d'un tel crédit. L'économie locale était à cette époque florissante.

Mais la situation a radicalement changé depuis le début des années 80 à Sept-Îles, frappée de plein fouet par l'effondrement de l'industrie de l'acier. La population est passée de 38.000 à 21.500, tandis que le taux de chômage grimpe à 30 pour 100.

Plutôt que de rétablir le crédit d'impôt, le gouvernement fédéral promet pour bientôt la création d'un programme de développement économique pour la Côte-Nord, semblable à celui mis sur pied récemment dans la région de l'Atlantique.

M. Mulroney profitera en outre de sa présence dans son comté pour visiter brièvement la localité voisine de Port-Cartier, où se trouve un pénitencier fédéral tout neuf.

Le premier ministre devait également se rendre cette semaine dans les villes de Rimouski, Matane et Québec. Mais cette partie de sa tournée a été annulée. M. Mulroney rentrera à Ottawa mercredi soir.

*L'Excellence en Lunetterie*

**Jean Tripanier**  
opticien d'ophtalmicien

**LUNETTES  
VERRES DE CONTACT**

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS  
SAINTE-FOY 659-5075

Savez-vous comment vous pourriez vous sentir mieux?

avec **Shaklee, naturellement!**

Michelle Labrecque  
622-2593

Distributeur indépendant

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE et la CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC présentent le

## SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

ÉPARGNEZ 50% en achetant vos billets immédiatement à votre Caisse Populaire Desjardins Banque Nationale ou Banque de Nouvelle-Écosse participante.

100 EXPOSITIONS  
150 CONFÉRENCES

### La Bourse: un monde à comprendre

Les récents événements l'ont prouvé. Pour investir intelligemment, il faut: s'informer - se renseigner - comparer l'avis de nombreux experts.

#### Une visite au Salon: votre meilleur investissement

- ▶ Venez vous informer sur ce qui s'est passé
- ▶ Apprenez à investir comme les professionnels et les investisseurs institutionnels
- ▶ Voyez le parquet de la Bourse en action au Salon
- ▶ Consultez sur place les courtiers et experts et comparez les solutions proposées.
- ▶ Assistez aux conférences du parquet de la Bourse et aux panels-débats
- ▶ Décidez ensuite de votre propre stratégie de placement.

#### Le Salon, une occasion unique pour

s'informer - se renseigner - comparer

Horaire du parquet de la Bourse:

mercredi: 19h00 à 21h30 samedi: 13h00 à 17h00  
jeudi: 19h00 à 21h30 dimanche: 19h30 à 21h30  
vendredi: 19h00 à 21h30 dimanche: 13h00 à 18h00

**25 au 29 novembre**  
**Centre municipal des Congrès • Québec**

mercr. au sam.: 12h00 à 22h00 dim.: 12h00 à 18h00

en collaboration avec **LE SOLEIL** **98 fm**

## La découverte d'un pharmacien donne une peau plus jeune, plus lisse



Voici l'histoire inusitée d'un pharmacien qui a mis au point une crème antirides réclamée par les femmes de tout le pays.

Selon des tests menés en laboratoire, l'utilisation de la crème eb5, deux fois par jour, atténue l'apparence des rides du visage et produit une peau satinée, d'apparence beaucoup plus jeune.



### 5 crèmes en un seul pot

Vous n'avez maintenant besoin que d'un pot sur la commode.

- eb5 est une CRÈME ANTIRIDES
- eb5 est un HYDRATANT
- eb5 est une CRÈME DE JOUR ET DE NUIT
- eb5 est une CRÈME POUR LES YEUX
- eb5 est une BASE PROTECTRICE

Un pot dure plusieurs mois et le produit comporte une garantie complète. Satisfaction assurée ou argent remis.

113 mL. 45\$ ch.

la Baie

**LA GARANTIE ROBERT HELFOND**  
« Je suis tellement convaincu de l'efficacité de eb5, que je vous remboursez inconditionnellement votre argent si vous n'êtes pas entièrement satisfait ».

*Robert Helffond*  
Robert Helffond, pharmacien

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Offre valable à l'achat d'un contenant eb5 par client

En vigueur jusqu'au 31 décembre, 1987 EB-2FB

Heldfond Formula  
**eb5**  
CRÈME FACIALE

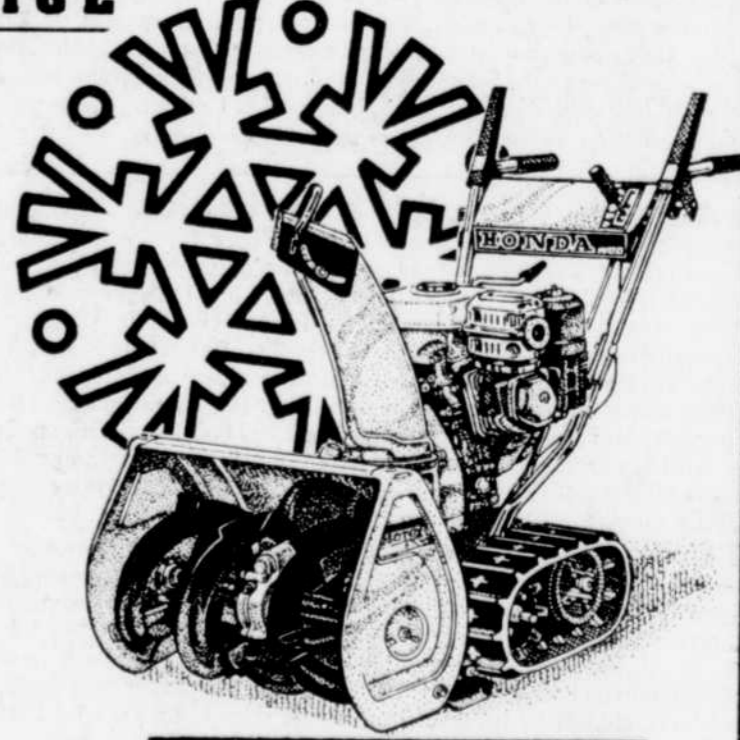
Passez dès aujourd'hui votre commande et profitez de 5\$ de rabais du prix ordinaire. Remettez ce coupon au comptoir eb5 du magasin la Baie le plus près de chez vous.

<b>Centre de location ARBACO</b> Outillage et équipement 167A, rte Kennedy Lévis 835-3342	<b>LAVERTU ÉQUIPEMENT</b> 4, av. Saint-Augustin Breakeyville Cité de Lévis 832-6143	<b>BÉLAN INC.</b> VENTE ET RÉPARATION 450, av. Godin Vanier 687-1612
<b>LAURENTIDES SPORTS SERVICE inc.</b> 1451, av. Raymond Notre-Dame-des-Laurentides (angle de l'Église) 849-2824	<b>CENTRE LOCA TOUT</b> 4037, boul. du Jardin Charlesbourg 623-3114	<b>SCIES à CHAÎNE LAVOIE Ltée</b> 400, des Sables Limoulu, Québec 522-5123 — 522-6064

## CRASSE-NEIGE HONDA

Il y a 7 chasse-neige Honda dont la puissance varie de 3,5 à 8 CV

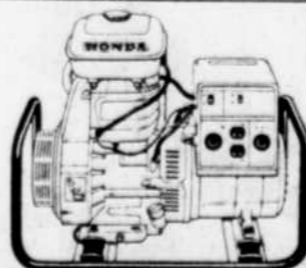
Chacun est équipé d'un moteur quatre temps Honda. Vous n'avez pas à mélanger essence et huile. Il y a des modèles à roues et des modèles à chenilles. Certains peuvent fonctionner pendant trois heures, déblayer 35 tonnes de neige à l'heure et l'éjecter jusqu'à 12 m (39 pi). La plupart sont à trois vitesses avant et une vitesse arrière. L'un d'eux a une largeur de déblaiement de 19 pouces et une épaisseur de déblaiement de 11,2 pouces. Un autre a une largeur de déblaiement de près de 24 pouces et une épaisseur de déblaiement de 18,3 pouces. L'un d'eux est équipé d'un démarreur électrique et d'une baladeuse. Et les commandes de la plupart sont sur la poignée pour un usage facile.



Tout un **ami**

### HS55K2TC

- Moteur quatre temps de 5,5 CV pour déblayer 35 tonnes à l'heure
- Largeur de déblaiement: 550 mm (21,6 po)
- Épaisseur de déblaiement: 415 mm (16,3 po)
- Trois vitesses avant et une vitesse arrière
- Deux chenilles d'entraînement



## GÉNÉRATRICES HONDA

Honda construit 16 génératrices pour le marché canadien. Depuis le modèle poids léger de 650 watts avec circuits CA/CC jusqu'à la grosse génératrice de 6 500 watts sur laquelle vous pouvez compter quand il y a une grosse panne d'électricité.

**HONDA**  
Produits  
Mécaniques

SERVICE  
VENTE  
PIÈCES

mini-moteurs

**MP**  
INC.

4050, av. Chauveau, Québec (Neufchâtel) G2C 1A4  
(coin L'Ornière) 843-3212